

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 14 Octobre 2014 - 20 Dhu-Hijah 1435- N° 750 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

## ANP Crash d'un avion militaire de type Soukhoï à Hassi Bahbah



Un avion bombardier de type Soukhoï des Forces aériennes algériennes s'est écrasé hier après-midi lors d'un exercice d'entraînement au niveau du Polygone central de l'Air à Hassi Bahbah/I<sup>e</sup> Région militaire, causant la mort de ses deux membres d'équipage, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Lors d'un exercice d'entraînement au niveau du Polygone central de l'Air à Hassi Bahbah/I<sup>e</sup> Région militaire, un avion bombardier de type Soukhoï (Su-24) des Forces aériennes algériennes s'est écrasé, lundi 13 octobre 2014 à 15h09», précise la même source. «L'accident a causé la mort des membres d'équipage de l'avion, en l'occurrence le pilote et l'officier navigateur système», note le communiqué. «Suite à ce tragique accident, une commission d'enquête a été désignée pour déterminer ses causes et ses circonstances», ajoute la même source.

ÉCHAUFFOURÉES ENTRE JEUNES À BERRIANE (GHARDAÏA)

## 2 morts et 10 blessés



Deux jeunes âgés d'une vingtaine d'années ont été mortellement blessés et une dizaine d'agents de la police et de la Protection civile ont été légèrement blessés, suite à des échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes, survenues hier à Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a

appris l'APS auprès d'une source médicale à l'hôpital de Ghardaïa. Des groupes de jeunes ont commencé à se lancer des pierres, des cocktails Molotov et des pneus enflammés, avant que la situation ne se dégrade davantage, créant un climat d'insécurité sur le tronçon in-

tournable de RN-1 traversant la ville de Berriane, a indiqué un notable et élu local. Le trafic routier a été momentanément interrompu avant que les forces de la Gendarmerie nationale déployées sur les lieux ne rétablissent la circulation, a-t-il ajouté.

Page 4

## HIGH-TECH INTELLIGENCE ARTIFICIELLE La machine en passe de commander l'homme ?

M. Louh réaffirme l'engagement de l'Etat à promouvoir le secteur de la justice

Page 3

S A N T É

Surveiller la colonne vertébrale des enfants

ÉCONOMIE

EXPLORATION DES HYDROCARBURES  
Le premier sondage offshore prévu fin 2015

Page 8

FOOTBALL

CAN 2015 MALAWI-ALGÉRIE DEMAIN AU STADE MUSTAPHA-TCHAKER À BLIDA (20H30)  
Les Verts tout près du but

Page 8

PLAN DELPHINE :

400 opérations «coup de poing» menées par la Gendarmerie nationale cet été

Page 10

## Météo



### Régions Nord : 23° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement averses pluies notamment vers les régions Ouest et Centre. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 30/50 km/h. La mer sera peu agitée localement agitée.

### Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps voilé vers la Saoura et le Nord Sahara avec localement foyers orageux isolés.

Ailleurs temps généralement ensoleillé.

Les vents seront de Sud à Sud-Ouest 20/40 km/h avec localement chasse sable.

## ENERGIE Yousfi à Jijel



Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

## TOURISME Zerhouni à M'sila



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Nouria Zerhouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de M'sila. Au cours de cette visite, Mme Zerhouni présidera l'ouverture de l'année scolaire à l'institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Boussaâda.

## ANR Belkacem Sahli samedi à El Bayadh



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, présidera samedi 18h octobre à la maison de la Culture Mohamed-Belkheir d'El Bayadh, la réunion régionale des cadres du parti.

### TRANSPORTS Réouverture de l'aéroport de Sétif



L'aéroport international 8-Mai 1945 de Sétif-Aïn Arnat est de nouveau ouvert depuis lundi après l'homologation de la piste où les travaux de son extension à 2,900 m viennent de s'achever, a-t-on constaté. Le directeur de wilaya des transports, Nasreddine Ghanem, a indiqué que la reprise des vols se fera selon le programme des compagnies aériennes qui utilisent cette infrastructure. Prévue pour le 5 octobre dernier, la réouverture de l'aéroport, fermé temporairement le 21 septembre dernier pour réhabiliter la partie qui avait cédé, quelques jours auparavant, sous les roues d'un Boeing de Tassili-Airlines en partance pour Saint-Etienne (France), a du être retardée en raison du parachèvement de l'extension de la piste de 2.400 à 2.900 m, a expliqué le même responsable. S'agissant des travaux de réhabilitation de la piste, le directeur de l'aéroport du 8-Mai 1945, Allaoua Benamoune, a souligné qu'il s'agit d'une opération «ordinaire» effectuée tous les 10 ans dans tous les aéroports du pays. Durant la fermeture de l'aéroport de Sétif-Aïn Arnat, les vols en provenance et à destination de la capitale des Hauts plateaux ont été transférés à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on rappelé.

### CE MATIN À 10H30 Conférence sur les manifestations du 17 octobre 1961

A l'occasion du 53e anniversaire de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961, le moudjahid Mohamed Ghafir dit Moh Clichy de la Fédération de France du FLN (responsable de la région Nord Paris 1956-1962), témoin vivant, animera ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une conférence-débat sur l'apport de l'émigration de France du FLN à la Révolution et les manifestations historiques du 17



octobre 1961 : les origines du 17 octobre, le pourquoi et l'impact de l'événement.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

### TRANSPORTS Ghoul à Skikda



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya de Skikda.

## RESSOURCES EN EAU

### Necib à Tindouf

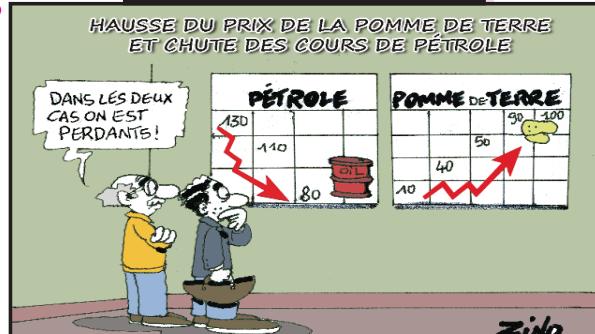


Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Tindouf.

### JEUDI AU MUSÉE D'EL MOUDJAHID Conférence sur le 17 octobre



Le musée national du Moudjahid organisera jeudi 16 octobre à 9h, une conférence historique qui portera sur les manifestations et les massacres du 17 octobre 1961.



### DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur l'insuffisance rénale et le don d'organes



Le Forum de DK News reçoit demain mercredi 15 octobre à 10h30 le Pr Tahar Rayane, chef de service néphrologie à l'hôpital Parnet et le Pr Mohamed Benabadjid, chef de service néphrologie au CHU de Beni Messous, pour une conférence-débat sur l'état des lieux de l'insuffisance rénale en Algérie et la situation actuelle en matière du don d'organes. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

### CE MATIN À L'HÔTEL OASIS Journée de Formation sur le dépistage du cancer du sein

L'association El Amel-CPMC, en partenariat avec la Société de Séniologie et de Pathologies mammaires et d'Algérie Télécom, organise une journée de formation à l'adresse des médecins radiologues, anatomo-pathologistes, oncologues et séniologues, sous le thème du «Dépistage du cancer du sein». Les aspects pratiques et les résultats scientifiques des différentes expériences de dépistage y seront exposés, en particulier celles de Biskra (mammobile) et celle menée actuellement au sein d'Algérie Télécom. Ces résultats constituent un premier pas qualitatif dans le travail de lutte contre le cancer du sein. Cette journée sera organisée en présence de Mme la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication. Une conférence de presse sera organisée en marge des travaux, à 10H45, toujours en présence de Mme la ministre, du Pr Bendib et de Mme Kettab.

### CE MATIN AU SHERTAOON Conférence du PDG de Henkel Algérie

Malek Dardour, président directeur général de Henkel Algérie anime, aujourd'hui, à l'hôtel Shératon d'Alger, une conférence de presse. Il abordera, à cette occasion, la stratégie de développement de Henkel en Algérie, ses investissements actuels et à venir ainsi que ses innovations en matière de produits avec de nouveaux lancements dans le marché algérien.

## Horaires des prières

Mardi 19 Dul-Hijah 1435

	Max	Min
Alger	23°	14°
Oran	20°	19°
Annaba	32°	20°
Béjaïa	27°	17°
Tamanrasset	30°	16°



# M. Louh réaffirme l'engagement de l'Etat à promouvoir le secteur de la justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a réaffirmé hier à Bouira, l'engagement de l'Etat à promouvoir le secteur de la justice.



Dans un message lu par son représentant Fenniche Kamel, président de chambre au Conseil d'Etat, à l'occasion de l'installation de Mohamed Zougar dans ses fonctions de nouveau procureur général près la Cour de Bouira, le ministre a souligné l'importance des réformes engagées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour l'équité de la justice et pour rapprocher cette dernière du citoyen. M. Louh a indiqué, dans son message, que ces changements

traduisent la volonté du président de la République «de promouvoir et de protéger les libertés et les droits du citoyen», soulignant sa ferme détermination de veiller à l'application «rigoureuse» de ces réformes.

● L'installation de M. Zougar dans ses fonctions de procureur général près la Cour de Bouira s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel décidé récemment par le président de la République, en vue de «promouvoir et valoriser la ressource

humaine dans ce secteur», a-t-il ajouté, rappelant à cet égard l'installation, pour la première fois en Algérie, d'une femme dans la fonction de procureur général. Il s'agit de Mme Zigha Djamilia, installée dimanche dans ses fonctions par M. Louh à la Cour de Boumerdès.

● La cérémonie, présidée par la présidente de la Cour, Mme Naït Kaci Ouardia, s'est déroulée en présence des responsables du secteur et des autorités locales.

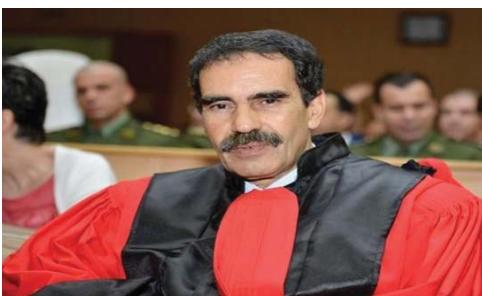
## IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER DANS SES NOUVELLES FONCTIONS Abdi Benyounès, nouveau président de la Cour d'Alger

Le nouveau président de la Cour d'Alger, Abdi Benyounès a été installé dans ses nouvelles fonctions, hier à Alger, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Intervenant à l'issue de cette cérémonie qui s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps des magistrats, M. Louh a affirmé que ce mouvement «est à même d'insuffler une nouvelle dynamique à ce corps et d'approfondir les réformes engagées dans le secteur de la Justice».

Concernant la Cour d'Alger, le ministre a affirmé que ses activités se déroulaient essentiellement au niveau de cinq tribunaux, et ce depuis 1984.

«On ne peut continuer sur cette voie», a-t-il estimé. Le Gouvernement a «décidé un nouveau découpage judiciaire de la Cour d'Algier avec la création de trois nouveaux tribunaux (Braïria, Zeralda et Birtouta)», a rappelé M. Louh, soulignant que ce découpage s'inscrivait dans le cadre du programme du président de



la République (2015-2019) et qu'il avait été prévu par le projet de loi de finances de l'année 2015.

● Il s'agit également, dans le cadre de ce nouveau découpage, du rattachement du tribunal de Blida à la Cour d'Algier, de la création d'un nouveau tribunal relevant de Boumerdès, en l'occurrence le tribunal de Khémis El-Khechna, outre le projet de réalisation d'un nouveau siège pour la Cour d'Algier répondant aux standards internationaux.

Le ministre a indiqué que la Cour d'Algier «est appelée à s'affirmer et s'imposer à travers la modernisation des mécanismes de gestion et la simplification des procédures au profit des justiciables».

Concernant la réforme du secteur de la Justice, M. Louh a affirmé qu'un groupe de travail sera chargé d'engager une réflexion sur le classement des cours et tribunaux (juridictions), ajoutant que «chaque juridiction a ses propres spécificités, liées à sa situation géographique et aux activités judiciaires».

## LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A AFFIRMÉ HIER Affaire Khalifa : la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé hier à Alger que «la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense de l'ancien homme d'affaires algérien, Abdelmoumène Rafik Khalifa, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation».

«Selon mes informations, la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense du mis en cause», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'installation du président de la Cour d'Algier, Abdi Benyounès.

«Une fois cette question tranchée, il sera procédé à l'enrôlement ou non de l'affaire et à la prise d'autres mesures que prévoit la décision de la Cour suprême», a souligné le ministre.

Le ministre a fait remarquer à ce propos que «toutes les affaires sont soumises aux procédures judiciaires prévues par la loi».

En réponse à une question relative au jugement prononcé récemment par le tribunal de Nanterre (France) à l'encontre d'Abdelmoumène Khalifa, M. Louh a précisé que «toute Justice, en Algérie ou ailleurs, est souveraine». Abdelmoumène Rafik Khalifa a été condamné par contumace, la semaine dernière, à cinq ans de prison par le tribunal de Nanterre (France).

L'accusé, actuellement détenu en Algérie, a été jugé coupable d'avoir organisé «le pillage» de sa société juste avant sa liquidation, en «la vidant de certains de ses actifs les plus significatifs», notamment des propriétés et des voitures de luxe.

Il est poursuivi en France dans une affaire impliquant deux des entreprises de son holding (Khalifa Airways et Khalifa

## Une femme au poste de procureur général, une reconnaissance de la compétence de la femme algérienne

La désignation d'une femme au poste de procureur général est une reconnaissance de la compétence de la femme algérienne, a déclaré hier à Mostaganem l'inspecteur général auprès du ministère de la Justice, Belhachem Tayeb.

«La désignation, pour la première fois, d'une femme au poste de procureur général est une reconnaissance de la compétence de la femme algérienne à gérer différentes instances et institutions de l'Etat et constitue un des fruits des réformes engagées par le président de la République visant à promouvoir et à valoriser les ressources humaines sans distinction entre les hommes et les femmes du pays», a-t-il affirmé M. Belhachem Tayeb.

Représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux à la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour de Mostaganem lors de l'installation de Mme Abed Chafia et du procureur général près la Cour, M. Mellah Mohamed, M. Belhachem Tayeb a rappelé que le mouvement partiel au sein de la magistrature opéré récemment par le Chef de l'Etat a touché un grand nombre de compétences féminines désignées à la tête de juridictions, soit 7 juges et une femme au poste de procureur général.

Il a ajouté que ce mouvement ordinaire et habituel dans l'appareil judiciaire, à l'instar de toutes les institutions de l'Etat auxquelles incombe la responsabilité de concrétiser les plans et les programmes nationaux, traduit une volonté d'alternance qui fait valoir la compétence et le mérite de cadres à gérer et à mener le secteur de la justice vers le progrès et la concrétisation des objectifs escomptés. M. Belhachem Tayeb a également rappelé que la réforme de la justice initiée par le président de la République a pour objectifs la promotion des droits et des libertés et le rapprochement du citoyen de la justice. «Une justice moderne répondant aux attentes des citoyens, obéissant à la loi et veillant à sa souveraineté pour assurer la sécurité juridique de l'individu et de la société», a-t-il dit.

Il a réitéré aussi les engagements du ministre de la Justice, garde des Sceaux à accorder aux présidents des Cours et procureurs généraux l'intérêt et le «soutien indéfectible» pour concrétiser les réformes de l'appareil judiciaire.

Rent Car) implantées à Puteaux (Nanterre).

L'affaire a commencé en juillet 2003, lorsque tous les ordinateurs de Khalifa Airways ont disparu des locaux de Puteaux, alors que la société venait d'être placée en liquidation judiciaire.

L'ancien homme d'affaires a déjà été condamné en 2007 par le tribunal criminel de Blida par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, notamment pour association de malfaiteurs et faillite frauduleuse.

APS

BEDOUI À PARTIR  
DE SOUK AHRAS

## Mettre la formation professionnelle au cœur du développement local

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnel, Noureddine Bedoui a appelé, hier à Souk Ahras, les présidents d'APC et les élus locaux à "placer la formation au cœur du développement local".

Lors de l'inspection du chantier de réalisation d'un centre de formation professionnelle dans la commune de Heddada, le ministre a estimé qu'en tant que présidents des commissions communales de l'apprentissage et de la formation, les présidents d'APC assument une «grande responsabilité en matière de stratégie de formation».

Ils doivent constituer de ce fait, a-t-il noté, une «force de proposition» dès lors qu'ils sont les mieux placés pour connaître les besoins de leurs communes et de la situation des jeunes qui y vivent. Regrettant l'absence, chez certains élus, de prise de conscience quant à ce rôle, M. Bedoui a appelé les walis à sensibiliser les élus locaux à cette question.

Le ministre a également rappelé que tous les CFPA du pays seront tenus, à l'avenir, de proposer au moins deux spécialités dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il a également exhorté les responsables locaux à «adapter la formation aux spécificités et aux besoins de chaque région», estimant, à titre d'exemple, que chaque wilaya à vocation agricole doit disposer d'un établissement dédié exclusivement aux filières agricoles. A Souk Ahras, le CFPA de la commune de M'daourouch, est appelé à développer une formation autour des activités agricoles, notamment la filière lait, a recommandé M. Bedoui.

Lors de la pose de la première pierre du futur institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Souk Ahras, le ministre a salué l'initiative de consacrer cet établissement aux filières du bâtiment. S'agissant de l'implication du secteur économique dans le processus de formation, M. Bedoui a affirmé que les entreprises du BTP titulaires de marchés publics «se doivent de former des jeunes». Chaque entreprise récalcitrante fera l'objet de mises en demeure pouvant conduire jusqu'à la résiliation du marché. Le ministre a également indiqué que son département accorde un «intérêt particulier» au partenariat en matière de formation avec les entreprises et les sociétés étrangères intervenant en Algérie, à l'exemple de l'usine Renault d'Oran et de l'Entreprise des tracteurs agricoles de Constantine.

La relance de ce partenariat se fera par le truchement des établissements de formation avec la coordination des groupes étrangers, a indiqué le ministre rappelant l'instruction du premier ministre préconisant de consigner dans tout accord signé avec une société étrangère opérant en Algérie l'obligation de former des jeunes à hauteur de 10 à 15 % de son effectif. Au cours de sa visite de travail entamée dimanche après-midi, le ministre a visité plusieurs établissements de son département dans les communes de Souk Ahras, M'daourouch, Sedrata, Heddada et Merahna. Il s'est également rendu à l'entreprise nationale des peintures où il s'est engagé à rouvrir le service de formation de cette unité. Le ministre a présidé au terme de sa tournée la signature de conventions de partenariat entre, d'un côté la direction de wilaya de la formation et, de l'autre, une entreprise chinoise du bâtiment, l'entreprise nationale des peintures (ENAP), le groupe Consider, le groupe de bâtiment et travaux publics et la briqueterie Thagaste.

APS

# Ghardaïa

## ÉCHAUFFOURÉES ENTRE JEUNES À BERRIANE 2 morts et une dizaine de blessés

Deux jeunes âgés d'une vingtaine d'années ont été mortellement blessés et une dizaine d'agents de la police et de la Protection civile ont été légèrement blessés, suite à des échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes, survenues hier à Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a appris l'APS auprès d'une source médicale à l'hôpital de Ghardaïa.



Photo : archives

Des groupes de jeunes ont commencé à se lancer des pierres, des cocktails Molotov et des pneus enflammés, avant que la situation ne se dégrade davantage, créant un climat d'insécurité sur le tronçon incontournable de RN-1 traversant la ville de Berriane, a indiqué un notable et élu local. Le trafic routier a été momentanément interrompu avant que les forces de la Gendarmerie nationale déployées sur les lieux ne rétablissent la circulation, a-t-il ajouté. Ces incidents, qui

avaient éclaté dimanche entre groupes de jeunes à Berriane ont été marqués par des actes de vandalisme et l'incendie d'une dizaine de locaux commerciaux, ainsi que d'une résidence de la commune, selon le même élu.

## Le général-major Abdelghani Hamel sur les lieux

Le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, s'est rendu hier à l'hôpital de Ghardaïa au chevet des agents victimes des échauffourées qui a connues la localité de Berriane récemment.

La visite du général-major Hamel, accompagné de hauts responsables de la sûreté nationale et du wali de Ghardaïa, traduit le souci et la volonté de la DGSN de prendre en charge le personnel de la police dans l'exercice de ses "nobles fonctions" pour veiller à la quiétude et le bien être du citoyen, a souligné le chargé de la communication de la DGSN.

Le général-major Hamel s'est entretenu avec les blessés qui ont exprimé «leur reconnaissance» de cette visite et ont souligné que le travail de l'agent de police est noble, dans l'intérêt du citoyen et dans le respect des lois de la république et des droits de l'homme, a ajouté Djilali Boudalila.

Cette visite, poursuit-il, vise égale-



ment à soutenir le moral des agents déployés pour le maintien de l'ordre dans la région de Ghardaïa et à dé-

mentir les allégations «mensongères» et «infondées» colportées à travers certains réseaux sociaux, ainsi que la rumeur faisant état d'un agent de police tué dans les heurts à Berriane.

«Aucun policier ou agent de l'ordre n'a été tué», ont souligné les responsables de la Sécurité nationale (DGSN), précisant que cinq agents ont été blessés dans les échauffourées de Berriane.

Le DGSN a visité différentes structures relevant de son secteur et s'est enquis des conditions de travail des agents de police avant de s'entretenir avec certains d'entre eux. Des directives ont été adressées aux responsables et agents de police afin d'appliquer la loi dans un esprit imprégné du respect des lois de la République et des droits de l'homme, avant d'exhorter les agents de police à faire preuve d'abnégation dans le travail dans l'intérêt du citoyen et de l'Algérie, a fait savoir M. Boudalila.

## Le général major Hamel rassure les policiers protestataires quant à la prise en charge de leurs préoccupations

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a rassuré les agents de maintien de l'ordre dont «certains lui ont fait part de leurs préoccupations» notamment après les attaques dont ils font l'objet au cours des dernières 24 heures. «Trois policiers ont été blessés dans ces attaques mais aucun décès n'a été enregistré comme il a été rapporté par certaines parties», précise la même source.

Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le général-major Hamel a rencontré lors de

sa visite à Ghardaïa, les agents de maintien de l'ordre dont «certains lui ont fait part de leurs préoccupations» notamment après les attaques dont ils font l'objet au cours des dernières 24 heures. «Trois policiers ont été blessés dans ces attaques mais aucun décès n'a été enregistré comme il a été rapporté par certaines parties», précise la même source.

Lors de la rencontre, M. Hamel a rassuré les po-

liciers quant à la «prise en charge de toutes leurs préoccupations», rappelant que le policier est «l'homme du sacrifice et reste exposé à des risques pendant l'accomplissement de sa noble mission».

Il a en outre précisé que la DGSN poursuivait «sa mission avec abnégation dans le cadre du strict respect des lois de la République». Le Directeur général de la sûreté nationale s'est rendu à l'hôpital de la wilaya où il s'est enquisi de l'état de santé des policiers blessés.

Les agents de maintien

de l'ordre de la wilaya qui «se sont félicités de cette visite» qui s'inscrit dans le cadre du programme des visites de travail et d'inspec-

tion dans toutes les structures de police, ont également «salué l'intérêt particulier exprimé par le responsable de la DGSN pour la prise en charge de leurs préoccupations socio-professionnelles», ajoute le communiqué.

## COMMUNICATION

# Entrepreneuriat dans les Ntic : rapprocher l'université de l'entreprise

Des conférenciers ont plaidé hier à Alger pour la le «rapprochement» de l'université du monde de l'entreprise, afin d'encourager les start-up dans le domaine des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic).

«Il y a souvent une rupture entre l'université et le monde de l'entreprise, ce qui nous a amenés à prendre des initiatives en vue de les rapprocher l'un de l'autre», a précisé le directeur de l'Ecole nationale supérieure d'Informatique (ENSI), Moulood Koudil, lors de la rencontre organisée par la revue spécialisée «Ntic Magazine» sur le thème «Lancer sa start-up en Algérie, illusion ou opportunité à saisir».

L'intervenant a appelé les entreprises à recruter de jeunes étudiants, déplorant que la nouvelle réglementation, obligeant les entreprises économiques à un pourcentage d'embauche des stagiaires, soit «difficilement» mise en oeuvre sur le terrain en raison de la réticence des potentiels employeurs.

Il a, en outre, reconnu la «responsabilité» de l'université quant à ce constat de «déphasage» entre les établissements de formation et les pôles recruteurs, à tel point que l'école qu'il dirige a été amenée à «revoir» ses méthodes pour «mieux appréhender» le monde de l'entreprise,



a-t-il déclaré. Des formations «complémentaires» ont été ainsi introduites considérant que celles «académiques» ne répondent plus aux besoins sans cesse évolutifs du marché des Ntic et des besoins des start-up (entreprises naissantes), a précisé M. Koudil.

La formation dans le domaine des Tic doit inclure la dimension internationale, a-t-il aussi recommandé, considérant «important» de «se confronter» à l'autre: «Se former ailleurs n'est pas une fatalité, bien au contraire, lorsque nos étudiants participent à des concours internationaux, ils prennent conscience que leurs aptitudes n'ont rien à envier à celles des autres», a-t-il soutenu. Il s'est, néanmoins, réjoui de la création, depuis peu, de nouveaux pôles de formations en Algérie dans le domaine des Ntic, citant l'Ecole de Sidi-Bel-Abbès.

Le président de la société «Satlinker», par ailleurs, président de l'association des fournisseurs de services Internet (AAFSI), Ali Kahlane, a salué l'«efficacité» du dis-

positif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Anseq), s'agissant de la création des start-up.

Il a néanmoins souhaité davantage d'investissements au profit du volet «formation», dans le cadre de ce dispositif. «Il existe très peu d'écoles d'excellence en Ntic alors que le niveau des universités est déplorable. Nos diplômés ne sont pas embauchables et il faut un minimum de six mois pour qu'ils deviennent», a observé, de son côté, le directeur général et co-fondateur du leader du recrutement en ligne «Emploitic», Djaffer Louai.

Le co-fondateur d'Emploitic a, par ailleurs, soullevé une autre considération pour toute création d'entreprises, à savoir celle inhérente au financement, déplorant que l'investissement accompagnant les start-up ne soit souvent pas conséquent ou limité à la phase de démarrage. Il a relevé, par ailleurs, l'impératif pour les entreprises naissantes de se lancer dans des délais «raisonnables» eu égard au caractère dynamique et accéléré des Ntic.

## Médéa rend hommage à Mustapha Lacheraf

Un hommage sera rendu au militant politique, diplomate et intellectuel, le regretté Mustapha Lacheraf, à l'occasion d'une rencontre nationale, qui se tiendra à l'université de Médéa, du 14 au 16 octobre, a-t-on appris hier auprès de la direction de la culture, initiatrice de la rencontre conjointement avec l'université Yahia Fares.

De nombreux universitaires, chercheurs et historiens de plusieurs universités du pays devaient prendre part à cette rencontre qui se focalisera sur la pensée et les œuvres de cet intellectuel hors pair, qui a tant apporté à la culture algérienne, en particulier, et à son histoire de manière générale. Plusieurs communiqués seront présentés, lors de cette rencontre de trois jours, qui va tenter, à cet égard, d'apporter des éclairages nouveaux sur l'œuvre monumentale de ce théoricien de l'éducation et de cet intellectuel engagé. La rencontre devrait être clôturée par une visite guidée au profit des participants à la ville natale de ce militaire de la cause nationale.

• Mostefa Lacheraf est né le 7 mars 1917 à El Kerma, commune de Chellala el-Ahdaoua (sud de Médéa), connu à l'époque coloniale sous l'appellation de "Maginot", ou son père officiait en qualité de magistrat du droit musulman.

Après des études secondaires à Alger, des études supérieures à la Thaâlibiya d'Alger puis à La Sorbonne à Paris, il enseigna, successivement, au lycée de Mostagan-



nem, et au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il travailla également à l'institut des langues orientales de Paris, comme interprète-traducteur.

Militant de la cause nationale, il intègre, dès l'année 1939, le Parti du Peuple Algérien (PPA), puis rallie le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), dont il devint, en 1946, secrétaire du groupe parlementaire du parti, qu'il quitte, peu de temps après, pour se consacrer exclusivement à la presse. Mustapha Lacheraf sera le rédacteur en chef du journal "L'étoile algérienne", organe officiel du PPA-MTLD. Après le déclenchement de la révolution, Mostefa Lacheraf décide de renoncer à ses activités d'enseignant et quitte Paris, en novembre 1954, pour s'établir momentanément en Espagne où il prend attaché avec le défunt Mohamed Khider.

Il fera partie de la délégation des dirigeants de la Révolution algérienne, composée également de Ahmed Ben Bella, Hocine Aït-Ahmed, Mohamed Boudiaf et Mohamed

Khider, dont l'avion sera détourné par l'armée coloniale le 22 octobre 1956. Emprisonné aux Baumettes, à Fréjus, à La Santé, à Fort Liedot, il est libéré en 1961 pour raisons de santé et placé en résidence surveillée. Il quitte alors clandestinement la France pour Le Caire (Egypte), avant de s'installer à Tunis où il sera chargé de multiples missions, dont celle de l'élaboration du "Programme de Tripoli". Il occupera, à l'indépendance du pays, le poste de rédacteur en chef du quotidien national "El Moudjahid", puis nommé, en octobre 1965, ambassadeur en Argentine et, plus tard, au Mexique. Il devint, entre 1970 et 1974, conseiller auprès de la présidence de la République, chargé du dossier de l'éducation et de la culture, avant d'être nommé, à nouveau, ambassadeur en Amérique latine. Mostefa Lacheraf participe à la rédaction de la "Charte nationale" de 1976, puis est nommé ministre de l'éducation de 1977 à 1979. Il réintègra, ensuite, le corps diplomatique, et sera nommé

ambassadeur au Mexique, puis délégué permanent de l'Algérie auprès de l'Unesco, chef de mission à l'ambassade d'Algérie à Lima, au Pérou.

Après une éclipse de la scène politique nationale, feu Mohamed Boudiaf le désigne, en 1992, à la tête du Conseil Consultatif National, dernier poste officiel qu'il occupera avant son décès, des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC), le 13 janvier 2007. Mostapha Lacheraf était, avant tout, un penseur et un intellectuel pluridisciplinaire, prolifique et engagé. Parmi la riche bibliographie qu'il a laissée, l'on peut citer: "Chansons des jeunes filles arabes", "L'Algérie: nation et société", "La culture algérienne contemporaine, essai de définitions et perspectives", "Les problèmes de l'enseignement et de l'éducation", "Algérie, agressions, résistances et solidarités intercontinentales", "Ecrits didactiques sur la culture, l'histoire et la société", "Littératures de combat, Essais d'introductions : études et préfaces", "Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée", "Les ruptures et l'oubli".

• Mostefa Lacheraf a publié des articles et des poèmes dans les revues "Fontaine", "Les Cahiers du Sud", "Cahiers internationaux", "Présence africaine", "Simoun", "Esprit", "Vérité et Liberté", "Les Temps modernes", "Révolution africaine" ainsi que dans les journaux "El Moudjahid" et "Algérie-Actualité".

## ABDERRAHMANE DAHMANE L'espoir dans les vraies valeurs



Ph. M. Nabil Karci

CEM

Président du Conseil des démocrates musulmans en France, conseiller à l'Institut musulman de la mosquée de Paris, ancien conseiller à la présidence de la République française, son regard embrasse le passé et le présent, la révolution de novembre, la résistance du peuple, ses sacrifices inouïs pour l'indépendance, ses capacités à trouver les moyens de son affirmation sur la scène politique - comme lors de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 à Paris - malgré la sauvagerie de la répression menée par le préfet de police de Paris, le sinistre Papon fasciste et ancien nazi ».

Binational, Abderrahmane Dahmane se sent concerné par tout ce qui touche son pays natal : il a organisé des manifestations à Paris contre le terrorisme, s'est opposé « à ceux qui se posaient la question du « qui tue qui », développé des actions de solidarité avec l'Algérie quand elle a été durement touchée par des catastrophes naturelles : inondations de Bab El Oued, tremblement de terre de Zemmouri et Boumerdès notamment.

Il se montre inquiet des tentatives répétées de division de l'Algérie, menaces internationales qui attisent les mécontentements et les frustrations.

La situation actuelle du pays est caractérisée par « des ressources et des richesses naturelles, des cadres par milliers ici et à l'étranger, des managers et des investisseurs qui peuvent réellement contribuer à l'essor du pays. »

Il s'interroge sur les difficultés bureaucratiques qui freinent l'investissement de capitaux algériens de la diaspora.

Il constate que le discours politique a intégré la lutte contre la corruption, les atteintes aux personnes et aux biens...

Cet inspecteur général de l'éducation nationale en France suit avec attention les efforts pour l'instruction, la formation en cours dans le pays.

Convaincu que la force d'une nation réside dans l'attachement de son peuple à ses valeurs, à son histoire, il pense que toute relation avec un pays étranger doit reposer sur la recherche de l'équilibre des avantages mutuels : «L'Algérie est, avec la République Sud-Africaine, une puissance régionale qui possède des atouts dans tous les domaines.»

Il est des colères, des amertumes qui sonnent comme de l'espoir.

## TRANSPORTS

### Mise en place de 2 comités pour le permis de conduire biométrique

Le ministère des Transports a mis en place récemment deux comités mixtes chargés d'étudier tous les aspects techniques et juridiques nécessaires au lancement du permis de conduire biométrique, a indiqué hier à l'APS un responsable auprès de ce département ministériel.

Le premier comité, regroupant les représentants de plusieurs ministères, doit prendre en charge la révision et l'actualisation des lois, décrets et textes d'application nécessaires à la mise en oeuvre du nouveau document, selon le sous-directeur de la circulation et de la prévention routières auprès du ministère, Abdelghani Hamani.

Il s'agit notamment de la révision d'août 2001 relative à l'organisation, la sûreté et la police de la circulation routière, et du décret de novembre 2011 fixant les règles de la circulation routière et d'application du permis à points.

Le comité réunit les représentants des ministères respectivement des Transports, de l'Intérieur, de la Poste et des technologies de l'information et de la communication ainsi que ceux de la Gendarmerie et de la Sûreté nationale.

Quant au deuxième comité, constitué de techniciens des mêmes ministères, il a pour mission la prise en charge des aspects techniques du projet et le choix d'un modèle de permis sous la forme d'une carte magnétique à puce contenant tous les renseignements relatifs au détenteur du document.

Le lancement du permis biométrique dépendra, selon la même source, de la disponibilité de trois fichiers nationaux relevant du ministère de l'Intérieur, à savoir les fichiers nationaux des permis de conduire, des infractions au code de la route et des cartes d'immatriculation automobile (cartes grises).

«Le ministère de l'Intérieur a finalisé le fichier national des cartes d'immatriculation automobile. En attendant les deux fichiers restants, le comité technique a déjà pris attaché avec une société nationale pour étudier les possibilités de fournir des cartes magnétiques au lieu de recourir à un opérateur étranger», a précisé M. Hamani.

Le permis biométrique englobe le système du permis à points en vigueur depuis la fin 2012 à travers l'adjonction au permis de conduire classique d'un document vert sur lequel le retrait des points se fait manuellement: «Un procédé anachronique et peu pratique qui a conduit à la suspension, en décembre 2013, du permis à point», selon ses explications.

A la fin août dernier, la ministère des Transports a repris la distribution de nouveaux permis sans le concept du permis à point en attendant la finalisation du permis biométrique.

«La différence entre le nouveau et l'ancien permis consiste essentiellement en la qualité du papier utilisé et les marquages de sécurité sur le nouveau permis», a expliqué M. Hamani.

Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul a, à maintes reprises, évoqué l'instauration d'un nouveau permis de conduire et la révision des conditions de son octroi conformément aux normes internationales pour être reconnu à travers le monde.

L'instauration d'un nouveau permis de conduire figure parmi les recommandations des assises nationales sur les transports tenues en décembre dernier.

## LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHEBRIT : «28 milliards DA pour l'équipement et l'entretien des établissements scolaires»

Plus de 28 milliards DA sont consacrés à l'équipement et l'entretien des établissements scolaires à travers le pays, au titre du programme exceptionnel de l'exercice 2014, a indiqué dimanche à Tissemsilt la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Lors d'une conférence de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, la ministre a indiqué que 10 milliards DA sont réservés à l'équipement des établissements scolaires en moyens de chauffage, 9 milliards DA aux travaux de réfection et 9 milliards DA aux travaux d'équipements.

Mme Nouria Benghebrit a ajouté que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de 98 millions DA pour l'acquisition d'équipements de chauffage et de 117 millions DA pour les travaux de réfection de 55 établissements

scolaires. Abordant la grève des intendants, elle a indiqué que le taux de suivi est mitigé variant entre 92 pour cent dans certaines wilayas et 4 pc dans d'autres, ajoutant que certains établissements n'ont pas connu de grève qui a privé des milliers d'élèves de primes de scolarité. Concernant les enseignants retenus au concours de recrutement et qui n'ont pas rejoint leurs postes, la ministre a imputé ce fait à la présentation de plusieurs candidats dans plus d'une wilaya, tout en rassurant que l'encadrement pédagogique est assuré pour toutes les matières par des enseignants vacataires jusqu'à trouver une solution.

La visite de Mme Nouria Benghebrit dans la wilaya de Tissemsilt a été marquée dimanche par l'inspection du chantier de réalisation du projet d'un nouveau siège de la direction de l'éducation ayant fait l'objet de plusieurs opérations de réévaluation depuis son inscription en 2009.

Le problème financier reste posé pour l'achèvement de ce projet dont le taux



d'avancement des travaux a atteint 90 pour cent. La ministre de l'Education nationale a inspecté les chantiers de réalisation de projets de CEM dans les communes de Lardjem, Bordj Bounaama, Ammari et Tissemsilt et celui d'un lycée à Layoune. Ces projets seront livrés au début de la rentrée scolaire prochaine.

## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M. TAYEB ZITOUNI : «Mesures de lutte contre la bureaucratie dans les directions de wilaya des moudjahidine»

Plusieurs mesures ont été prises pour lutter contre la bureaucratie à travers les directions de wilaya des moudjahidine, a déclaré dimanche à Tissemsilt, le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni.

Ces mesures visent à alléger les dossiers de pensions, de licence de taxis, de cartes d'invalides de la guerre de libération et autres», a expliqué le ministre lors d'une rencontre avec la famille révolutionnaire à la deuxième et dernière journée de sa visite d'inspection dans la wilaya.

«Des commissions ont été installées pour l'étude des mesures pour lutter définitivement contre le phénomène de la bureaucratie dans ce secteur», a-t-il ajouté.

Le ministre a insisté, par ailleurs, sur le rôle des moudjahidine dans l'écriture de l'histoire, ajoutant que le ministère a fourni tous les moyens d'enregistrement, les livres et les documents pour les mettre à la disposition des jeunes qui cherchent à connaître l'histoire de leur pays. Il a également indiqué que le riche programme élaboré par le ministère des Moudjahidine pour célébrer le 60ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale comporte une vaste opération de baptisation de quartiers, d'agglomérations et d'établissements aux noms de chouhada, ainsi que la distribution d'un million et demi de copies de la déclaration du 1er novembre 1954 et de l'hymne national et de drapeaux de l'emblème national.

Le programme prévoit également la réalisation de films sur



matière de sécurisation des frontières et de préservation de la stabilité en Algérie.

Le ministre des Moudjahidine s'est recueilli, lors de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, à la mémoire des chouhada lorsqu'il s'est rendu aux cimetières de martyrs de Bab El Bekkouche dans la commune de Lardjem et d'Aïn Baâla dans la commune de Bordj Bounaama.

Dans la commune de Sidi Slimane, M. Tayeb Zitouni a mis en service une salle de soins et rééducation fonctionnelle au profit des moudjahidine et ayants droit, réalisée pour un coût de 45 millions DA au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux.

## Installation de la commission préparatoire de la Conférence nationale socio-économique de la jeunesse

La commission préparatoire de la Conférence nationale socio-économique qu'organisera le ministère de la Jeunesse au mois de novembre, a été installée hier à Alger par le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khemri.

L'installation de la commission, composée de représentants de départements ministériels, du mouvement associatif et de la société civile, s'est déroulée en présence, entre autres, de la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Esseghir Babès, et le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Said.

M. Khemri a indiqué que la Conférence nationale socio-économique de la jeunesse qui représente la première des neuf conférences thématiques sur la jeunesse prévues tout au long de l'année, représente une «rencontre de concertation et d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés ou impliqués dans la probléma-

tique de l'insertion des jeunes». Il a ajouté que la Conférence dont les travaux se dérouleront en quatre ateliers thématiques, sera une opportunité pour faire une évaluation «objective» et «rigoureuse» sur tout ce qui a été réalisé en terme d'insertion socio-économique de la jeunesse et de développement de leur autonomisation, et ouvrir de nouvelles pistes.

Le ministre a ajouté que la Conférence permettra aussi d'évaluer les mécanismes d'aide et d'accompagnement des jeunes et de définir les nouveaux secteurs à exploiter pour l'épanouissement à la fois de la jeunesse et de l'économie de l'Algérie.

A ce propos, il a cité comme exemples, les secteurs du tourisme, de l'agriculture et des services qui représentent, selon lui, de «grands gisements» et des «leviers importants» pas suffisamment exploités, apportant à faire de ces secteurs des «secteurs capitaux» pour la jeunesse algérienne.

Il a indiqué que les débats de la future Conférence «porteront sur des dossiers de fond autour de l'insertion des jeunes», re-

levant que l'intérêt de cette rencontre est de «pouvoir associer l'ensemble des parties prenantes à l'enrichissement et la valorisation des politiques et des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour une insertion socio-économique des jeunes réussie et durable».

A propos des mécanismes d'aide et d'accompagnement des jeunes, M. Khemri écarté l'hypothèse qui estime qu'ils ont fait de la jeunesse algérienne une «jeunesse assistée», affirmant qu'il y eu beaucoup de réussite et beaucoup d'entreprises performantes ont été créées dans ce cadre.

Indiquant que «le taux de non remboursement des crédits (inscrits dans le cadre desdits mécanismes) est de -8%», le ministre a recommandé aux membres de la commission préparatoire de la Conférence d'évaluer les résultats obtenus par les mécanismes d'aide et d'accompagnement en se basant sur des statistiques et des données concrètes.

APS

## M. Bensalah évoque à Genève les avancées réalisées en matière de promotion de la femme en Algérie



**Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a évoqué hier à Genève, devant la 13<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire, qui se tient du 12 au 16 octobre, les avancées réalisées en Algérie en matière de promotion de la femme et de lutte contre les violences faites aux femmes.**

M. Bensalah qui s'exprimait lors du débat spécial sur le thème: «Instaurer l'égalité entre hommes et femmes et mettre fin à la violence faite aux femmes», a mis en valeur les stratégies adoptées Algérie dans ce domaine.

«La stratégie nationale pour l'intégration et la promotion de la femme,

comprend un plan d'action multisectoriel et elle est mise en action par une commission nationale animée par tous les acteurs concernés par les questions relatives aux femmes y compris les droits politiques», a-t-il expliqué.

«Le travail de cette commission devrait durer jusqu'à la fin de cette année, mais déjà plusieurs recommandations se sont transformées en lois organiques et votées par le Parlement», a-t-il ajouté.

Dans ce cadre, M. Bensalah a cité l'élargissement des chances de la représentation des femmes dans les assemblées élues, matérialisé par la mise en place d'un système de quotas exigeant l'insertion des noms des candidates dans les listes électorales de manière à obtenir un nombre de siège compris entre 20 et 50%.

Il a rappelé qu'aux élections législatives algériennes tenues en 2012, le nombre de femmes députées est passé de 77 à 31,60%, hissant l'Algérie au 26<sup>e</sup> rang au niveau mondial et au premier rang dans le monde arabe.

«Un même schéma d'organisation a été mis en place dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes», a-t-il fait savoir.

«En dépit du fait que l'action des pouvoirs publics demeure ici, parfois, contrariée par le poids des habitudes, de substantielles avancées sont opérées à la fois, par la force de la loi et par la prévention et la généralisation de l'information dans ce domaine», a-t-il souligné.

«En Algérie, la question de la femme n'est pas évoquée une fois par an, à l'occasion du 8 mars, journée internationale de la femme, elle fait partie de notre conviction de base quant à la construction, l'harmonie et la stabilité de notre société», a-t-il soutenu.

«En tant que parlementaires (...), nous travaillons pour faire évoluer la législation dans ce sens d'une manière générale, mais aussi de promouvoir la femme parlementaire à des postes de responsabilité en gardant la cap pour parvenir à la parité», a expliqué M. Bensalah.

### L'Algérie élue membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire

L'Algérie a été élue membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP) à l'occasion de la tenue du 12 au 16 octobre courant à Genève (Suisse) des travaux de la réunion annuelle de l'Union.

Composé de 17 membres, le Comité exécutif supervise l'administration de l'UIP et assiste le Conseil directeur. Les membres du Comité exécutif sont élus pour un mandat de quatre ans.

Le Comité exécutif émet des avis au Conseil quant aux demandes d'affiliation ou de réaffiliation à l'Union, fixe la date et le lieu des sessions du Conseil et établit leur ordre du jour provisoire. En outre, il propose au Conseil le programme et le budget annuels de l'Union et contrôle la gestion du Secrétariat ainsi que les activités de celui-ci en exécution des décisions prises soit par l'Assemblée soit par le Conseil. L'Algérie a été également élue membre de la commission des Affaires des Nations unies de l'UIP. Crée en 2007, cet organe a été transformé, en octobre 2013, en commission permanente des Affaires des Nations unies. Son bureau est composé de 18 membres. Un large mandat a été attribué à la Commission, qui consiste notamment à évaluer les progrès réalisés en matière de coopération entre l'UIP et le système des Nations unies et de proposer des stratégies d'action, à organiser des auditions avec de hauts responsables de l'ONU et à examiner la manière dont les parlements organisent leur travail par rapport à l'ONU. Elle est également chargée d'examiner la coopération des organisations et assemblées parlementaires régionales avec les Nations unies et à faire des suggestions en vue d'une coopération plus structurée, d'examiner le fonctionnement global de l'ONU et sa réforme, en particulier pour ce qui a trait à la cohérence du système, à l'efficacité des institutions et à l'utilisation des fonds publics.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, conduit la délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la réunion annuelle de l'UIP. Les représentants des parlements des différents pays débattent lors de cette 13<sup>e</sup> session de nombre de questions politiques, économiques et sociales. Parmi les thèmes inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre «l'égalité homme/femme et les violences faites aux femmes», «la non-ingérence dans les affaires internes des pays et les droits de l'homme», et la «participation parlementaire à la conférence de 2014 sur les changements climatiques».

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### L'Algérie et la Suède pour une coopération approfondie

L'Algérie et la Suède ont convenu hier à Alger d'approfondir leur coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique notamment par l'échange de visites et l'organisation de cycles de formation au profit des encadreurs et des étudiants. Saisissant l'occasion de leur participation à un « séminaire-contact », organisé à l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB), des responsables algériens et suédois ont ainsi exprimé leur volonté de renforcer les liens entre les universités et les centres de recherche des deux pays. Dans une brève allocution à l'ouverture du séminaire, l'ambassadeur de Suède en Algérie, Carin Wall, a mis en exergue l'intérêt particulier que portait son pays au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie.

Elle a fait savoir qu'un « riche » programme de coopération engageait déjà l'Algérie sur cette voie.

Le recteur de l'USTHB, Benali Benzaghoul, a affirmé que la coopération entre son université et ses partenaires étrangers comme la Suède, constituait un « atout » pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie.

De son côté, le directeur général du Conseil suédois de l'enseignement supérieur, Ulf Melin, a indiqué que son pays désire construire un partenariat

à long terme avec l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Selon lui, l'organisation régulière de séminaires contact comme celui d'Alger permet le renforcement de la coopération algéro-suédoise, ajoutant que des rencontres similaires regroupant la Suède et d'autres pays avaient donné des résultats «satisfaisants».

L'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Marek Skoll, a indiqué, quant à lui, que le programme de coopération «Erasmus» avait permis à de nombreux chercheurs universitaires algériens de se déplacer vers des pays européens dans le cadre de leurs travaux de recherche.

Il a affirmé que l'Algérie possédait un potentiel important de «matière grise» outre ses ressources naturelles notamment énergétiques.

### La coopération algéro-française a atteint un niveau d'excellence

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, ont relevé dimanche à Alger, le «niveau d'excellence» atteint par la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au cours d'une audience au siège du ministère, M. Mebarki, et l'ambassadeur de France ont «noté avec satisfaction le niveau d'excellence atteint par la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique», a indiqué le ministère dans un communiqué. A cette occasion, les deux parties ont «passé en revue l'état de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que l'état d'exécution des accords et conventions qui ont été signés, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, organisée à Alger les 19 et 20 janvier 2014». Ils ont également eu des échanges sur la visite que doit effectuer M. Mebarki, en France, les 14 et 15 octobre courant. Les deux responsables ont, en outre, souligné que cette visite offrait «une opportunité supplémentaire pour amplifier cette dynamique et donner une impulsion nouvelle à la coopération bilatérale», conclut le communiqué du ministère.

### ALGÉRIE - FRANCE M. Mebarki effectuera une visite officielle en France les 14 et 15 octobre

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Mohamed Mebarki, effectuera les 14 et 15 octobre courant, une visite officielle en France, dans le cadre du développement et du raffermissement de la coopération algéro-française, dans le domaine de l'enseignement supérieur et la Recherche, Geneviève Fioraso, et la secrétaire perpétuel de l'Académie fran-

caise des Sciences, Catherine Bréchignac, avec lesquelles, il abordera «les grands dossiers de la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les perspectives de son renforcement», a précisé la même source. A cette occasion, M. Mebarki, visitera les plus grandes institutions universi-

taires et de recherche, et des sites et installations scientifiques de la France. Le ministre mettra à profit son séjour à Paris, pour rencontrer la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, pour examiner avec elle des questions de coopération portant sur des domaines d'intérêt partagé, selon le communiqué.

APS

PLF 2015

## La commission des finances de l'APN auditionne le ministre des Ressources en eau...

La commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu dimanche, dans le cadre des ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de finances 2015, l'exposé du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, sur son secteur.

Lors de la réunion présidée par Berrabah Zebbar, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement Khelil Mahi, le ministre a souligné que 43 milliards de dollars ont été investis par l'Etat pour réaliser de nouveaux objectifs stratégiques consistant en la réalisation de 30 barrages, de stations de déssalement d'eau de mer, le recyclage eaux usées et leur exploitation dans l'irrigation. D'autres réalisations ont été accomplies dans ce domaine, a rappelé M. Necib. Il s'agit, a-t-il ajouté, de la création de l'Algérienne des eaux et l'Office national d'assainissement, faisant remarquer que les taux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement et de consommation par individu ont connu une augmentation palpable par rapport à 2012.

Concernant l'aspect financier, le ministre a précisé que le budget alloué à son secteur dans le cadre du projet de loi de finances 2015 a atteint 204 milliards de DA. Il a indiqué dans ce sens que deux nouveaux barrages sont prévus à M'sila et Tizi Ouzou outre des puits à Biskra et des stations de traitement d'eau à Béjaïa et Souk Ahras. Les interventions des membres de la commission se sont articulées autour de la situation de certaines communes privées d'eau potable en dépit de leur proximité de certains barrages. L'accent a été particulièrement mis sur l'importance de mettre en place un programme de rationalisation de la consommation de l'eau pour éviter le gaspillage de cette ressource naturelle vitale.

## ...Le ministre de l'Agriculture présente un exposé devant la commission des Finances de l'APN

La commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu dimanche un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, sur le secteur dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi des finances 2015. Lors de cette réunion, présidée par M. Berrabah Zebbar, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement Khalil

Mahi, M. Nouri a indiqué que le développement du secteur de l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des défis à relever durant les prochaines années, tout soulignant les résultats "encourageants" réalisés par le secteur durant les dernières années.

Le dialogue, la concertation et la compétence constituent les éléments fondamentaux à même de permettre la concrétisation des programmes de développement du secteur, a-t-il ajouté.

Concernant la sécurité alimentaire, le ministre a précisé que son département accorde un intérêt particulier au renouveau agricole qui repose sur la régulation des produits de large consommation et la création d'un environnement favorable notamment à travers l'octroi de crédits agricoles sans intérêt destinés au machinisme agricole, l'exonération de l'impôt sur la valeur ajoutée et le soutien des organisations professionnelles.

De son côté, le ministre des Relations avec le Parlement a salué les efforts de l'Etat dans le cadre du développement de l'agriculture par l'adoption de la politique du renouveau agricole et le soutien du développement rural.

Dans leurs interventions lors du débat, les membres de la commission ont relevé les entraves auxquelles font face les agriculteurs avec les banques et souligné la nécessité de trouver des solutions aux problèmes d'irrigation dans certaines régions et la simplification des procédures d'acquisition du matériel agricole.

## ORAN L'expérience algérienne dans l'industrie du GNL mise en exergue

La deuxième et dernière journée de la Conférence Internationale sur l'Industrie du Gaz en Algérie, tenue, hier, au Centre des Conventions d'Oran, a été surtout marquée par la célébration du cinquantenaire de la mise en service, en 1964, de la première usine de liquéfaction du gaz naturel au monde, la CAMEL, à Arzew.



pement à Sonatrach, s'est intéressé au développement des unités de GNL en Algérie. En effet, depuis la Camel, l'Algérie n'a pas cessé de développer son industrie de GNL, jusqu'à devenir le 4e exportateur mondial de ce type de produit.

Quatre phases essentielles ont été nécessaires pour arriver à cette performance. La première, appelée

«Pionnier», de 1964 à 1971, a permis le démarrage de l'industrie dans notre pays, suivie de la phase dite «Expansion», 1971-1990, qui a donné lieu à la construction de trois autres complexes GNL et à la hausse de la production, passant de 2,7 millions de mètres cube de GNL par an à 51,4 millions de mètres cubes. La troisième étape, 1990-2001, concerne la rénovation des équipements, la mise en place du système d'information et l'amélioration de la performance et est appelée «Maturité et défis». De 2001 à nos jours, phase de «Consolidation de position», concerne, selon l'intervenant, «la veille réglementaire, la veille technologique et la veille de développement et rajeunissement».

Actuellement, la production de GNL est passée à 60,70 millions de m<sup>3</sup> cubes par an. Cette phase a vu la réalisation de deux nouveaux mega trains de production et à la certification iso 9001 et iso 14001, ainsi que la certification concernant la sécurité des travailleurs OSHAS 18001. «Cinquante ans de performance», a commenté l'orateur.

Par ailleurs, pour le représentant de la multinationale Shell, M. Mitrif Fadi, qui a abordé les perspectives à long terme du GNL à l'échelle mondiale, «c'est l'urbanisation mondiale qui va soutenir la demande en GNL».

Dans une projection sur 50 ans, l'orateur a parlé de «scénarios qui prennent en compte plusieurs données : politiques, environnementales, entre autres», ajoutant que «la demande de gaz va croître en fonction de la demande énergétique mondiale. La population croît et l'urbanisation aussi».

«Vers 2050, 55% de la population mondiale vivra dans les villes et la demande en gaz augmentera. Et sur le plan environnemental, le gaz est acceptable comme solution», a-t-il précisé.

M. Mitrif a estimé, d'autre part, que le gaz fait partie du mix énergétique à long terme et, a-t-il souligné, que «l'Algérie fait partie des producteurs essentiels de gaz».

## EXPLORATION DES HYDROCARBURES Le premier sondage offshore prévu fin 2015

Le premier sondage offshore en Algérie est prévu, «avant la fin de l'année 2015», a annoncé, hier, à Oran, le P-DG par intérim du groupe Sonatrach, Saïd Sahnoune.

«Nous comptons réaliser notre premier sondage en prévision d'un forage en mer au cours du 4ème trimestre 2015», a déclaré M. Sahnoune, à l'APS, en marge de la Conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie, dont les travaux ont pris fin, hier en début d'après-midi.

«Nous avons deux implantations

qui sont suffisamment avancées. Une sur la partie occidentale du pays et l'autre sur la partie orientale», a indiqué le premier responsable du groupe pétrolier algérien. «Ce premier sondage sera réalisé probablement dans la partie orientale, sur le secteur Béjaïa-Annaba», a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Sahnoune a estimé que la Sonatrach «aurait besoin d'un accompagnement technique pour réussir cette opération», ajoutant que des mesures ont été mises en

place, notamment celle concernant la sécurisation du sondage.

«Nous avons achevé notre campagne d'acquisition de données sismiques l'année passée. Nous avons obtenu des résultats de très bonne qualité», a affirmé le même responsable, indiquant qu'une autre étape sera entamée, celle du traitement et de l'analyse des données obtenues.

«Nous intervenons en mer sous une profondeur de 2500 mètres. Très peu de sociétés à travers le monde atteignent ce niveau», a-t-il ajouté.

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2015 La commission des Finances de l'APN auditionne le ministre de l'Industrie et des mines

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb a présenté, dimanche, un exposé sur le budget alloué à son secteur au titre de la loi de finances 2015 devant les membres de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le budget affecté au secteur de l'industrie et des mines pour l'année 2015 s'élève à 5,314 milliards DA (+19%) pour le budget de fonctionnement et à 5,65 milliards DA pour l'équipement, a indiqué M. Bouchouareb précisant que «ce budget permettra de poursuivre les efforts de consolidati-

tion du secteur de l'industrie, notamment à travers la promotion de la production nationale», précise un communiqué de l'APN.

«L'année 2015 verra la modernisation et le développement des entreprises publiques économiques et une réorganisation stratégique du secteur public outre la relance des investissements à travers l'amélioration du climat des affaires et la promotion de la PME», a-t-il ajouté. De son côté, le président de la commission des Finances et du Budget, Berrabah Zebbar a indiqué lors de cette séance à laquelle a pris part le ministre des re-

lations avec le parlement, Khelil Mahi, que «la révision de la loi sur les investissements et la consolidation des partenariats avec les opérateurs étrangers et locaux sont autant d'initiatives susceptibles d'impulser le secteur de l'industrie et des mines et d'améliorer le climat d'affaires en Algérie», précise le communiqué.

De leur côté, les députés ont fait part de leurs interrogations concernant la stratégie suivie et les voies et moyens à même d'améliorer le climat des affaires et d'aplanir les difficultés qui se posent aux investisseurs.

APS

## RENCONTRE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION À TIARET « Communication au tableau d'honneur »

### « DES COURS DU BAC TÉLÉVISÉS SERONT BIENTÔT LANCÉS SUR L'ENTV »

Une conférence régionale a regroupé les cadres des Directions de l'éducation de l'ouest du pays et qui a été animée par Mme Nouria Benghabrit, ministre de l'Éducation nationale les 11 et le 12 octobre, au niveau de l'ITE Ibn-Rochd de Tiaret, sous le thème « Evaluation de la rentrée scolaire et perspectives de travail 2014/2015 » et qui a regroupé 17 wilayas.

**Salim Ben**

L'ouverture a été donnée par la ministre Nouria Benghabrit, qui a axé sur le rôle important des éducateurs ainsi que les principaux responsables du suivi pour avoir des meilleures résultats scolaire. Benghabrit a affirmé qu'après cette rencontre deux autres conférences se tiendront à Djelfa, sur « La gouvernance », et l'autre à Sétif sur « la professionnalisation des corps de métiers de l'éducation ». La ministre estime qu'une feuille de route est nécessaire pour localiser un consensus et une vision claire de la stratégie du secteur ». Selon la ministre, il est nécessaire d'instaurer un système d'indicateurs, élaborer la stratégie de communication institutionnelle spécifique au secteur, lancer des enquêtes pour localiser les poches de déscolarisation, inscrire le dialogue dans un cadre organisé et appliquer la réglementation, voir la stratégie de l'école, lancer des cours télévisés, l'utilisation des nouvelles technologies, opter pour un cycle primaire et moyen particulier et besogner sur l'équité et la qualité, tels sont les axes



importants inscrits sur l'agenda de la ministre de l'Education. Les participants à cette rencontre ont assisté à une série de synthèses au sein d'ateliers à l'ITE Ibn-Rochd sur les formations, la gouvernance, la communication, la structure d'accueil et le projet éducatif des directeurs de l'éducation. Sept ateliers ont été échaudées par les participants élaborant des sujets précis, entre autres : Problématique de gestion des ressources humaines, Gestion financière, formation des formateurs, gouvernance, communication structure d'accueil et programmes en cours et enfin les projets éducatifs des directeurs de l'éducation. Les intervenants ont formalisé les problèmes de la rentrée scolaire et exprimé les solutions en termes de nature et de priorisation à entreprendre au titre de l'année en cours, en apportant une approche beaucoup plus précise des traitements à mettre en œuvre, chacun dans le domaine qui lui est propre. Pour M. Tessa charge

de la communication au niveau du ministère : « Cette rencontre était très bénéfique et il faut instaurer un système d'indicateurs et élaborer une stratégie de communication institutionnelle spécifique car la ministre insiste sur la mission importante du bureau de la communication qui doit jouer son rôle avec tous les partenaires de notre école ». Pour Teboune Mahmoud Faouzi DE D'Ain Defla : « La politique du ministre est très claire en ce qui concerne l'évaluation des résultats pédagogiques et l'orientation scolaire. Il faut inscrire le dialogue dans un cadre organisé et appliquer la réglementation afin d'avoir des meilleurs résultats »

Cette rencontre régionale a été clôturée par une série des mesures inscrites dans les sept ateliers, dont les participants ont insisté à relever les défis pour donner une meilleure image au secteur de l'éducation, car il s'agit de l'avenir de nos enfants.

## SENSIBILISATION SUR LE GAZ À SÉTIF Portes ouvertes et plateau radio en direct

Pour permettre au citoyen de « vivre en confort avec le gaz naturel », slogan de cette campagne de prévention, les cadres de la direction de la distribution de Sétif organisent ce samedi, une journée portes ouvertes sur cette campagne, au niveau de l'agence commerciale située en plein centre-ville, où sera procédé au lancement d'une vaste action de proximité, tendant notamment à attirer l'attention de l'usager sur les risques que peuvent présenter les gaz brûlés de cette source d'énergie si les dispositions nécessaires ne sont pas prises et, dans ce contexte, les actions à mettre en œuvre. Prendront part à cet événement la protection civile, la Direction de la santé ainsi que la radio de Sétif qui

diffusera pour un plateau sur place, le programme de cette action préventive qui va sans doute rassembler sur les lieux, les citoyens, des représentants du mouvement associatif, des associations de quartiers et de nombreux spécialistes.

Rappeler que cette journée de sensibilisation et de prévention qui consiste à rappeler aux utilisateurs de l'énergie gazeuse les bonnes pratiques et les reflexes à adopter pour assurer la plus grande sécurité que ce soit dans l'utilisation du gaz naturel, cible également les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et autres lieux publics à même d'accueillir le public.

## TIZI-OUZOU

### Iguersafen élu village le propre de la wilaya de Tizi-Ouzou

#### • MEILLEURS COMMUNES:

DRÂA BEN KHEDDA 1<sup>ERE</sup> COMMUNE SUIVIE DE TIGZIRT

#### • MEILLEURS QUARTIERS:

"CHIKH EL HASNAOUI" ET LE QUARTIER "LES FONCTIONNAIRES" DECROCHENT LE 1<sup>ER</sup> PRIX

**K.N.A**

Le village Iguersafen, situé dans la commune d'Idjeur, daïra de Bouzeguene a été élu village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou par le jury du concours Rabah Aïssat dédié à l'environnement. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à la maison de la culture Moulood Mameri hier lundi.

En présence des autorités locales dont le premier responsable, le wali Abdalkader Bouazghi, le président de

l'APW, Hocine Haroun, les élus ainsi que les représentants des 11 communes et les 62 villages, le jury a élu le village Iguersafen en tête du classement talonné par Tizi Oumalou, commune d'Akbeli en deuxième position alors que la troisième place est revenue au village Souama.

Le quatrième lauréat est Aït Ouabane, village situé dans la commune d'Illiten. Pour le classement des communes, Draâ Ben Khedda distante de 10 kilomètres à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya est arrivée première suivie immédiatement de Tigzirt commune

située sur le littoral. Au niveau de la course aux prix qui a opposé les quartiers de la ville, Aït Ouabane est revenue à la résidence Cheikh El Hasnaoui alors que le quartier « les fonctionnaires » arrive en deuxième position.

Comme encouragement pour un avenir plus propre au sein de ces villages et quartiers, les autorités ont offert des enveloppes financières évaluées selon le classement. Ainsi, le premier bénéficieront d'un chèque de 5 millions alors que les seconds de la moitié.

## APW SETIF : Education, enseignement supérieur et agriculture en débats

**Azzeddine Tlouri**

La session de l'Assemblée populaire de wilaya de Sétif s'est tenue, hier, sous la présidence de M Kerouani Fatalah, en présence du wali, M. Mohamed Bouderbali et des autorités locales.

Cette session a eu un ordre du jour très chargé avec l'étude sur l'application des recommandations de l'APW, la présentation d'un rapport du directeur de l'éducation ayant trait à la rentrée scolaire 2014/2015, la lecture du bilan des deux recteurs des deux universités Ferhat Abbas et Sétif 2 concernant la rentrée universitaire de cette année, la présentation d'un rapport du directeur des services agricoles sur la campagne labours-semaines suivi de débats sur le plan de l'aménagement du territoire de la wilaya.

La rentrée scolaire de cette année a enregistré un effectif de 352 260 élèves, dont 60 234 lycéens, 115 484 collégiens et 176 542 du primaire, représentant 22 % de la population de la wilaya de Sétif, encadré par 27 547 fonctionnaires, tous corps confondus.

De par l'importance des effectifs, des élèves et de l'encadrement, et du nombre des infrastructures, la wilaya de Sétif occupe la première place du pays dans le secteur de l'éducation. Pour ce qui est des résultats aux différents examens, elle est parmi les dix meilleures wilayas du pays.

Pour le volet des structures d'accueil, il y a 1 54 établissements pour les trois paliers, sans compter les 23 lycées, 19 CEM et 33 écoles primaires en voie de réalisation. Pour l'ensemble de la wilaya de Sétif, on compte 86 lycées, implantés dans les 60 communes de la wilaya, 216 CEM, 852 écoles primaires, 5 internats et 70 demi-pensions pour les lycées, 4 internats et 121 demi-pensions pour les collèges, 732 cantines scolaires, dont 240 équipées, 34 salles de sport pour les lycées, 6 autres pour les collèges et 83 stades pour les CEM.

Pour l'enseignement supérieur, l'université Ferhat Abbas Sétif 1 accueilli cette année, selon son recteur 3 1500 étudiants, dont 6 650 nouveaux bacheliers, le tout encadré par 1 416 enseignants universitaires et 1 246 administratifs. 5 706 diplômés, en classique ou LMD ont quitté l'université après avoir achevé leurs études.

Coté infrastructures, l'université Sétif 1 compte 5 facultés et 2 instituts, 65 amphithéâtres, 449 salles de travaux dirigés, 67 salles de cours, 148 laboratoires de recherche et 34 ateliers.

L'université Sétif 2 d'El Hidhab a accueilli 20 000 étudiants, dont 5 000 nouveaux bacheliers, encadrés par 634 professeurs. Pas moins de 4 800 diplômés ont quitté l'établissement.

Dans le domaine de l'agriculture, dont le dossier a été présenté par son directeur, qui après avoir fait un bilan sur la campagne moissons-battages dont la récolte a été de 1 169 500 quintaux sur 147 610 hectares emblavés, a déclaré que l'opération labours-semaines se déroule pour l'instant dans de bonnes conditions.

Pour cette saison, 188 720 hectares à emblaver, dont 110 365 en blé dur, 21 536 en blé tendre, 48 696 en orge et 8 123 ha en avoine. Il y a eu 12 000 hectares en plus que l'an dernier.

## FEUX DE FORÊT : Les superficies dévastées ont triplé cette année par rapport à 2013 à Constantine



Les incendies de forêt ont ravagé, l'été dernier, une superficie de 371,5 hectares dans la wilaya de Constantine, soit plus du triple de la surface détruite en 2013, a indiqué hier à l'APS un responsable de la conservation des forêts.

Ce accroissement des étendues forestières touchées est dû à l'augmentation du nombre de sinistres en raison de la montée exceptionnelle du mercure qui a atteint 40 °, parfois davantage, en particulier durant les mois d'août et de septembre 2014, a ajouté le chef du service de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Kheireddine Saïghi, précisant que 27 foyers d'incendies ont été recensés l'été dernier.

L'intervention rapide des éléments de la Protection civile, assistés des forestiers, a permis de circonscrire après d'intenses efforts les incendies qui se sont notamment déclarés dans les forêts de Draâ Ennaga, dans la commune d'El Khroub, d'El Djebbas et de Djebel Ouahch (Constantine), selon le même responsable qui précise que 11,5 hectares de jeunes reboisements sont également partis en fumée.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêt sera "prolongé après le mois d'octobre si la canicule venait à persister, a encore indiqué M. Saïghi.

## AIN DEFLA : Près de 1100 hectares du couvert végétal incendiés durant la dernière saison estivale

Mille quatre-vingt (1080) hectares du couvert végétal de la wilaya de Ain Defla sont partis en fumée durant la saison estivale, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation locale des forêts.

Un total de 169 foyers d'incendies a été recensé sur le territoire de la wilaya durant la période considérée, a indiqué la même source, qui signale que les flammes ont détruit 27 ha d'arbres fruitiers et 118 autres arbustes récemment plantés.

Les difficultés d'accès aux zones touchées par les incendies et la présence d'espèces végétales sensibles expliquent en partie l'importance de ce bilan, a souligné la même source. Le reboisement, l'extension du patrimoine forestier, le traitement des bassins versants, le développement de l'oléiculture et des filières propres au secteur des forêts, constituent les missions de la conservation, a-t-on rappelé de même source.

APS

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ PLAN DELPHINE : Près de 400 opérations «coup de poing» menées par la Gendarmerie nationale cet été

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont exécuté durant la saison estivale 394 opérations "coup de poing" ayant conduit à l'arrestation de 520 personnes, dont 305 ont été placées sous mandat de dépôt, a indiqué hier le commandement de ce corps d'élite dans un communiqué.

Dans un bilan des activités effectuées au titre du «Plan Delphine» veillant à la sécurité des estivants et des sites de vacances, le commandement de la Gendarmerie nationale a fait état de l'identification de 174.930 personnes et de 15.551 véhicules ayant permis l'arrestation de 520 personnes.

En comparaison avec la période estivale 2013, les mêmes services ont constaté que les nombres d'opérations «coup de poing», d'identifications des personnes et des véhicules et celui des personnes arrêtées, a augmenté respectivement de 05%, 04%, 06% et 05%.

Selon la même source, les services de la gendarmerie ont mis hors d'état de nuire un nombre «important» de délinquants qui perturbaient la quiétude des estivants, précisant que grâce aux appels sur le numéro vert (10-55), 77 délinquants ont été interpellés en flagrant délit de vols et d'agressions.

Par ailleurs, 5326 affaires ont été traitées par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale qui se sont soldées par l'interpellation de 4484 personnes dont 1085 ont été écrouées soit une baisse de 5% par rapport à 2013.

Dans le cadre de l'exécution de leurs



missions, les unités de la Gendarmerie nationale à travers les wilayas cotoieront procédé à l'identification de 379.712 personnes et 166.406 véhicules.

Dans son bilan pour la saison estivale, le commandement a souligné certaines insuffisances comme le manque d'hygiène et de travaux de maintenance au niveau des plages, le non aménagement des plages (douches-toilettes-locaux de services publics), le non aménagement des parkings et leur exploitation anarchique.

La Gendarmerie nationale a également constaté durant cet été le non respect des lois régissant l'utilisation des scooters-nautiques, le manque des moyens de transport, l'indisponibilité des moyens de loisir et de détente et l'absence de l'éclairage public à travers certaines plages.

Par conséquent, le commandement de la Gendarmerie nationale, recommande de procéder aux opérations d'entretien et d'aménagement avant le début de la saison estivale, de multiplier le nombre des édifices publics et de prestation de services au niveau des plages, ainsi que le nombre des agents de nettoyage. En conclusion,

les mêmes services ont affirmé que les dispositifs déployés dans le cadre de la mise en œuvre du «Plan Delphine 2014», ont particulièrement favorisé une action préventive de proximité qui a conduit à la prise en charge des préoccupations sécuritaires des populations et des estivants.

«Les résultats positifs obtenus dans la lutte contre la criminalité en générale, ont démontré l'efficacité du dispositif mis en place par la Gendarmerie nationale, notamment la présence et l'emploi des sections de Sécurité et d'Intervention dans le cadre des missions de surveillance générale, par leur présence continue sur le terrain et par le professionnalisme», a indiqué le communiqué.

Afin de réunir les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la saison estivale, le commandement de la Gendarmerie nationale met en œuvre chaque année le «Plan Delphine» visant à assurer «la tranquillité, la quiétude des estivants et la sécurité de l'environnement et des voies de communication».

## 377 morts et 5.500 blessés dans 2.994 accidents de la route survenus cet été

377 personnes ont été tuées et 5.500 autres blessées dans 2.994 accidents de la route survenus durant la saison estivale 2014 à l'échelle nationale, a indiqué hier le commandement de la Gendarmerie dans un communiqué. Dans un bilan des activités effectuées au titre du plan «Delphine», le commandement de la Gendarmerie nationale a relevé que le plus grand nombre d'accidents de la route survenus cet été a été enregistré durant le mois d'août avec un taux de 39% du nombre global des accidents (2.994 accidents), précisant que «la responsabilité incombe, dans la majeure partie des cas, aux conducteurs».

Les wilayas les plus concernées par ces accidents sont Alger (434 cas), Tipasa (272 cas), Boumerdes (260 cas), Oran (259 cas), Skikda (237 cas) et Bejaia (215 cas). En outre, il a été enregistré durant la période du 1er au 31 juillet 2014, qui a coïncidé avec le mois sacré du Ramadhan, 389 accidents de la circulation routière, soit 33% du nombre global des accidents enregistrés durant toute la saison estivale. Ces sinistres ont causé la mort de 101 personnes et occasionné des blessures à 1.606 autres.

Les causes des accidents sont généralement l'excès de vitesse (38%), le dépassement dangereux (14%), la manœuvre dangereuse (9%), le non respect de la distance de sécurité (7%). Relevant que tous les paramètres d'évaluation sont à la

baisse» par rapport aux saisons précédentes, le commandement estime que «des dispositifs préventifs conséquents déployés sur les routes, ont permis de diminuer le nombre d'accidents, de morts et de blessés, respectivement avec un taux de -11%, -0,4% et -14%. Par ailleurs, le commandement de la Gendarmerie nationale a fait savoir que l'utilisation «anarchique» des scooters nautiques (jet-ski), avait «favorisé l'exposition des baigneurs à un danger réel et perturbé la tranquillité des estivants». Six (6) accidents ont été ainsi causés par ces engins, occasionnant le décès d'un (1) baigneur et des blessures à cinq (5) autres.

Ces accidents ont été enregistrés à travers les wilayas d'An-naba et d'Alger, a précisé la même source. Afin de réunir les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la saison estivale, le commandement de la Gendarmerie nationale met en œuvre chaque année le «Plan Delphine» visant à assurer «la tranquillité, la quiétude des estivants et la sécurité de l'environnement et des voies de communication».

Durant cet été, la Gendarmerie nationale a eu à sécuriser 259 plages, soit cinq (5) plages de moins par rapport à l'année précédente, représentant un taux de 72% du nombre global des plages autorisées à la baignade, et ce par la mise en place de dispositifs dynamiques et statiques, notamment des postes de surveillance, dont le nombre a atteint 144 postes.

## BLIDA : 1000 ha de couvert végétal brûlés depuis le 1<sup>er</sup> juin

Une superficie de 1012 ha de couvert végétal (toutes espèces confondues) a été brûlée dans la wilaya de Blida depuis le 1<sup>er</sup> juin à ce jour, a-t-on appris hier de la Conservation locale des forêts. Durant la période considérée, la wilaya a enregistré 401 incendies ayant causé la perte de plus de 178 ha de forêts, 219 ha de broussailles et près de 580 ha de maquis, en plus de 35 ha d'arbres fruitiers, a précisé la source. Comparativement à la même période de l'an-

née dernière, les feux de forêts sont en hausse à Blida, puisque la région avait enregistré seulement 163 incendies ayant causé une perte de près de 410 ha de couvert végétal.

Ces incendies ont été enregistrés, pour la plupart, au niveau des communes de Oued Djer, El Afroune, Bouinane, Hammam Melouane, Djebabia, Bouarfa et Chréa, réputées par la densité de leur couvert végétal, a ajouté la même source.

# FIÈVRE APHTEUSE:

## Vaccination de 32.000 têtes bovines à Relizane

**Quelque 32.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse depuis août dernier dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche auprès du directeur des services agricoles.**



M. Abdelkader Kettou a indiqué, dans ce sens à l'APS, que la wilaya a reçu quatre lots de vaccins durant cette période pour parachever les opérations de vaccination encadrées par trente vétérinaires. Un foyer de fièvre aphteuse, enregistré au mois d'août dans une ferme dans la région de Zemmoura au sud de la wilaya, a été maîtrisé suite aux me-

sures prises pour contrecarrer cette maladie dont notamment l'abattage sanitaire de 72 têtes bovines, a-t-on rappelé. Pour les ovins, le responsable a affirmé que le cheptel est sain et indemne de toute maladie. Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été décelé. La wilaya de Relizane dispose de 50.000 têtes bovines dont 25.000 vaches laitières.

### Arrestation de 7 employés du bureau de poste de Béchar pour détournement d'argent de comptes CCP

Sept (7) employés du bureau de poste de Béchar ont été arrêtés par les gendarmes de la brigade locale, pour détournement de sommes d'argent des comptes courants postaux (CCP) de clients, a indiqué hier, le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Les mis en cause, dont



une femme guichetière, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar pour «détournement et dilapidation de deniers publics et faux et usage de faux» dont ont été victimes 349 clients des chèques postaux, a-t-on précisé. La guichetière citée a été placée sous mandat de dépôt et les

autres employés ont été remis en liberté provisoire, a-t-on ajouté.

L'enquête a fait ressortir que l'employée a usé de pratiques illicites avec la complicité de ses autres collègues pour retirer des sommes d'argent d'une valeur de 239.610 dinars des comptes des clients, selon la même source.

### OUARGLA

### 1.150 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation

Quelque 1.156 Ouarglis des deux sexes se sont inscrits aux cours d'alphabétisation depuis le début des inscriptions (octobre), a-t-on appris dimanche auprès de l'antenne locale de l'Office nationale d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Ces nouveaux inscrits seront orientés vers le premier niveau alors que le nombre des inscrits au second niveau a atteint les 1.112 apprenants, a révélé la directrice de l'antenne lo-

cale, Leila Aouem. Les nouveaux inscrits seront encadrés par 90 enseignants, répartis en 153 groupes de classes d'alphabétisation, à travers les différentes communes de la wilaya, à l'exception de celle frontalier d'El Borma, selon la même source.

Selon la responsable, la majorité des classes d'alphabétisation sont situées en zones urbaines, avec un total de 127 groupes, alors que les 26 groupes d'études restant se trouvent en milieu rural, et cela en raison de

l'absence de sensibilisation dans ces zones pour encourager ses citoyens à l'importance de s'inscrire aux classes d'alphabétisation et apprendre l'écriture et la lecture. Les efforts visant à combattre l'analphabétisme sur les six dernières années a permis de libérer 4.801 personnes de l'illettrisme et une bonne dizaine d'entre eux ont pu décrocher le diplôme de base leur permettant d'accéder au système de l'enseignement à distance et ainsi poursuivre leur cursus scolaire.

### EL-BAYADH:

### Opération de curage de l'oued El-Deffa en prévision de la saison des pluies

Une première phase de l'opération de curage et de nettoiement d'une partie du cours de l'oued El-Deffa, au chef-lieu de wilaya d'El-Bayadh, a été achevée par les services de l'Office national de l'assainissement (ONA), a-t-on appris hier des responsables du secteur des ressources en eau.

Cette première phase, achevée en septembre, a couvert le lit de l'oued au départ du quartier 20 Août

jusqu'au quartier Ain-Mahboula, sur une distance de 3 km, et les efforts se poursuivent pour parachever la partie restante de 4 km du cours, a précisé le directeur du secteur, Abderrahmane Arabi. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'ONA et la commune d'El-Bayadh pour la prise en charge du ramassage et du transfert des détritus se trouvant sur le cours de l'oued El-Deffa, a-

t-il indiqué.

Les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya accordent une grande importance à cette opération de curage du cours de l'oued El-Deffa qui traverse la ville d'El-Bayadh, avant la saison des pluies, et ce dans le cadre des mesures de prévention des inondations provoquées par les crues de l'oued.

Dans le même contexte, la dernière étude relative à

l'oued-Deffa (El-Bayadh) a défini avec précision la distance de sécurité à respecter sur les deux rives de l'oued (bande de sécurité) et les efforts se poursuivent, en collaboration avec les services de la wilaya, pour recenser les habitations se trouvant sur ce périmètre, afin de prendre les mesures nécessaires et les inscrire comme prioritaires, lors des prochaines opérations de relogement.

## PROTECTION CIVILE

# 2545 interventions en 48h

Durant la période du 12 au 13 octobre 2014 arrêté ce matin à 8h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2545 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 les plus mortels ayant causé le décès à 07 personnes sur les lieux d'accidents et 01 autre blessée, évacuée vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 02 motocyclistes décédés heurtés par un véhicule léger, survenu sur le chemin willya n° 123, commune de Boufarik.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 02 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Annaba et Oran causant 03 personnes brûlées au 3e degré dans la wilaya d'Annaba suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une habitation composée de (R+1) de la cité Echabia commune El Bouni, victimes traitées sur place puis transférées vers l'hôpital Ibn Sina.

A noter l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Saïda pour l'évacuation vers l'hôpital local, d'une personne âgée de 55 ans décédée à bord de son véhicule emportée par les eaux pluviales dans un oued en crue à la sortie de la commune de Youb.

### EL-TARF

### Campagne de sensibilisation aux risques de mauvaise utilisation du gaz naturel

Une campagne de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée, dimanche à El Tarf, par la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE), a-t-on constaté.

La campagne se poursuivra durant cinq mois pour toucher les 24 communes de la wilaya réputée pour la rudesse de son hiver, a-t-on indiqué à la cellule d'information de la SDE, ajoutant que les animateurs de cette action se rendront également à l'université d'El Tarf et dans les centres de formation professionnelle afin de toucher le plus grand nombre possible d'utilisateurs.

Des dépliants et autres documents contenant des informations essentielles ainsi qu'une illustration sur data-show des dangers découlant d'une mauvaise utilisation des équipements fonctionnant au gaz, ainsi que des premiers gestes à effectuer en présence d'une fuite, sont au menu de cette vaste campagne, a-t-on indiqué de même source. Une opération «porte à porte» est également prévue dans le but de sensibiliser les citoyens, notamment les femmes au foyer, sur les risques liés au non respect des règles de sécurité. Des conseils leur seront également prodigués pour mieux se protéger des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, d'explosions ou d'incendies domestiques.

## HUAWEI S'ENTOURÉ DE NANCY AJRAM COMME AMBASSADRICE DE MARQUE Lancement d'un nouveau smartphone «Ascend Mate 7»

A l'occasion du grand lancement régional de son nouveau téléphone, le «Ascend Mate 7», Huawei a fait appel à une étoile de la chanson. Nancy Ajram devient l'ambassadrice de la marque en 2015, pour les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Sonia Belaidi

Pendant la soirée de lancement, Nancy Ajram a annoncé son accord de représenter la marque Huawei en tant qu'ambassadrice, et ceci dans le but d'accroître la notoriété de la grande variété de produits smartphones de la marque, et d'apporter un lien commun entre les produits premium et les consommateurs de la Région. Avec la révélation de la célèbre ambassadrice de la marque, Huawei a dévoilé sa dernière création, qui sera exposée chez les distributeurs de la région MENA dans les prochains mois. Il sera présenté sous le nom de Ascend Mate 7. Ce nouvel appareil est le premier produit représenté par Nancy Ajram, dont elle sera d'ailleurs l'égérie de campagne. Il sera doté d'un grand écran HD de 6 pouces offrant une visibilité exceptionnelle, haute autonomie, ainsi que d'un capteur d'empreintes digitales pour une utilisation plus fluide. Pour mettre à l'honneur ce partenariat unique, Huawei a également présenté une édition limitée de son nouveau téléphone «Nancy Ascend P7» qui proposera une illustration représentant la chanteuse, accompagnée de sa signature à l'arrière du téléphone. Cette version sera disponible chez certains distributeurs au Moyen-Orient.

Sur sa nouvelle fonction d'ambassadrice, Nancy Ajram explique: "Je suis en fait une grande fan de nouvelles technologies et j'aime être en possession des dernières innovations.

Je connais depuis longtemps les smartphones Huawei vendus dans la région, et suis ravie de devenir une ambassadrice de marque pour cette entreprise en pleine croissance qui invente des produits à la fois innovants et élégants. J'espère que mon engagement comme ambassadrice de marque aidera à faire davantage connaître les produits premium de Huawei qui propose un grand choix de produits aux consommateurs."

"Nous sommes ravis d'avoir à nos côtés, la merveilleuse Nancy Ajram comme ambassadrice de nos produits. Nous attendons avec impatience de travailler avec elle afin d'accroître la notoriété de nos produits innovants.

Par ailleurs, nous avons également souhaité marquer l'introduction dans la région du smartphone grand écran «Ascend Mate 7», lequel nous pensons plaira dans la région. Ce dernier est un vrai symbole de notre engagement incessant à bâtir un monde plus connecté, et permettre aux gens d'utiliser des produits Premium innovants" explique Jiao Jian, President de Huawei Devices Business Group au Moyen Orient.

Le chic, la performance et la fonctionnalité Le Ascend Mate 7, est doté d'un écran FullHD de 6 pouces, intégré à une coque métallique extra fine de 7,9 mm

d'épaisseur pour un meilleur confort d'utilisation. Il est incorporé du puissant processeur Octo-core pour une meilleure performance et d'une batterie longue durée de 4 100mAh. Le téléphone permet d'économiser jusqu'à 50 % de batterie en utilisant automatiquement des petites piles A7 afin de faire fonctionner les applications standards utilisées par le consommateur 80 % du temps. De plus, une connexion LTE catégorie 6 ultra-rapide permet une vitesse de téléchargement allant jusqu'à 300 Mbps, ce qui signifie qu'un film en haute définition peut être téléchargé en 30 secondes. Une caméra principale de 13 mégapixels est intégrée à l'arrière du téléphone pour capturer les meilleurs moments même en cas de faible luminosité grâce à la 4ème génération de Sony BSI qui permet une ouverture de diaphragme f/2.0. De plus, la lentille non-sphérique de 5 mégapixels qui compose la caméra frontale, est issue du leader de l'industrie 5P pour une meilleure qualité d'image permettant ainsi, de passer sans encombre le selfie à la prise de vue panoramique. La grande nouveauté de ce smartphone réside en son capteur d'empreinte digitale et en sa nouvelle interface EMUI 3.0. Ascend Mate 7 revisite l'expérience du mobile.

La nouvelle technologie Arm TrustZone stocke les données cryptées de l'empreinte digitale dans la puce pour une meilleure protection par SecureOS et empêche tout accès direct par des tierces personnes. Ascend Mate 7 sera disponible dans trois couleurs élégantes, gris argent, noir et or.

### Marques de Huawei dans le monde

A la fin de 2013, les produits et services de Huawei étaient déjà déployés dans plus de 140 pays, desservant plus d'un tiers de la population mondiale. Huawei s'est ainsi classé en 2013, troisième marque mondiale dans le marché global du marché des smartphones a également mis en place plus de 16 centres de Recherche & Développement à travers le monde dans des pays tels que les États-Unis, l'Allemagne, la Suède, la Russie, l'Inde et la Chine.

Le consumer business group est l'un des trois groupes d'affaires de Huawei offrant une gamme de produits qui incluent les téléphones mobiles, les appareils à large bande, le Clouds services et les puces. Avec plus de 20 riches années d'expertise dans le métier de nouvelle technologie de l'information et de la communication (NTIC), un vaste réseau mondial d'opérations et les partenaires commerciaux mondiaux, Huawei Consumer Business Group, au travers de Huawei Device, est focalisée à apporter les dernières technologies aux consommateurs, offrir un monde de possibilités et de créer des expériences extraordinaires pour tous les utilisateurs dans le monde.

## ETATS UNIS 17 personnes arrêtées après une manifestation contre le racisme à Saint Louis

Dix-sept personnes ont été arrêtées dimanche à Saint Louis (Missouri) pour avoir refusé de se disperser à l'issue d'une manifestation organisée ce week-end contre le racisme et la violence policière, a annoncé la police.



Des milliers de personnes participaient depuis vendredi à des manifestations dans les rues de Saint Louis placées sous le mot d'ordre de «Week-end de résistance», après le meurtre d'un jeune noir, Michael Brown, 18 ans, abattu par un policier blanc à Ferguson, une banlieue de Saint Louis, en août dernier. Les manifestations devaient durer jusqu'à lundi.

«La nuit dernière, 17 personnes ont été arrêtées pour rassemblement illégal», a précisé la police locale sur son compte Twitter.

Les manifestants ont été placés en garde à vue alors qu'ils tentaient d'organiser un sit-in dans le parking d'une supérette.

Le chef de la police Sam Dotson a affirmé que les manifestants arrêtés avaient «lancé des pierres contre la police», condamnant leur «conduite illégale».

Les protestataires ont pour leur part nié que des pierres aient été lancées et ont accusé les policiers de s'être conduits comme des «hooligans», affirmant qu'ils avaient utilisé des sprays au poivre contre des gens qui filmaient le sit-in.

Le jeune Michael Brown a été tué par balle le 9 août dernier. Selon la police, le policier Darren Wilson a abattu Brown après avoir été attaqué et parce que le jeune avait tenté de lui dérober son arme de service. Selon des té-

moins, le jeune homme était sans arme et a été tué par balles alors qu'il avait les mains en l'air.

La mort de Michael Brown a provoqué deux semaines de violences urbaines à Ferguson, une banlieue à population majoritairement afro-américaine.

Mercredi dernier, la tension est remontée d'un cran après la mort, elle aussi provoquée par un policier blanc, d'un autre jeune Noir, près du site où avait été tué Michael Brown.

La mort de Brown a déclenché une discussion nationale sur le racisme et a conduit la justice américaine à ouvrir une enquête interne sur la police de Ferguson.

## TEMPÊTE TROPICALE GONZALO: La Guadeloupe placée en vigilance orange

La Guadeloupe a été placée dimanche soir en vigilance orange en raison de la transformation en tempête tropicale, baptisée Gonzalo, d'un système dépressionnaire situé à environ 250 km à l'est de l'île, a indiqué Météo-France.

Le fait de l'intensité attendue de la tempête aux premières heures de

lundi, la préfecture de la Guadeloupe a annoncé dimanche soir sa décision de fermer hier toutes les écoles primaires et secondaires de l'île, "par mesure de sécurité, et afin de limiter au maximum les déplacements de véhicules au plus fort de la tempête tropicale".

Selon les prévisionnistes, qui ont placé l'île en vigilance

orange pour "vents violents, fortes pluies et orages", Gonzalo doit s'accompagner durant la nuit de dimanche à lundi de nombreux orages, de fortes averses et rafales de vent soufflant à 70 km/h.

Les cumuls de pluies attendus sont de l'ordre de 150 à 200 mm en 12 heures, selon Météo-France.

## Le typhon Vongfong a touché les îles principales du sud du Japon



Le typhon Vongfong a touché hier Kyushu, la grande île du sud du Japon, après avoir déjà fait des blessés et balayé par des pluies diluviales et des rafales de vent très violentes, selon l'agence météorologique mercredi.

Le centre du typhon, le 19e de la saison, "a touché terre à Makurazaki, sur l'île de Kyushu, à environ 8h30 heure locale (dimanche 23h30 GMT)", a indiqué un porte-parole de l'Agence de météorologie nationale. Il avait atteint l'archipel d'Okinawa ce week-end, soulevant des rafales allant jusqu'à 234 km/h.

Ce cyclone a été déclassé de "superpuissant" à "puissant", mais les autorités japonaises avaient indiqué samedi qu'il "restait toutefois important et très fort", mettant en garde contre des vagues hautes, des pluies torrentielles et des glissements de terrain.

## ÉGYPTE: 30 morts dans un accident impliquant trois minibus à Aswan

Trente personnes ont péri lundi dans un accident de la route en Haute-Egypte impliquant trois minibus dans la province d'Aswan, ont indiqué des sources médicales et de sécurité.

L'accident, qui s'est produit à 10 km d'Edfou, dans le nord de la province d'Aswan (à près de 930 km au sud du Caire) a également fait 15 blessés et aurait été causé par un excès de vitesse, selon les mêmes sources.

Les accidents de la circulation sont fréquents en Egypte où les routes sont en mauvais état et le code de la route pas toujours respecté.

En aout, au moins 33 personnes ont trouvé la mort et 41 autres ont été blessées dans la collision de deux autocars près de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans le sud de la péninsule du Sinaï.

Les accidents de la circulation font près de 12.000 morts chaque année en Egypte, selon des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plus de 15.000 accidents de la route ont eu lieu dans le pays en 2013 selon des chiffres officiels publiés en juin dernier.

APS

# Ouverture d'une conférence internationale sur la lutte antitabac à Moscou

**Une conférence internationale sous l'égide de l'OMS sur la lutte antitabac s'est ouverte lundi à Moscou avec au cœur des débats le renforcement des taxes sur les paquets de cigarettes, au grand dam des industriels du secteur.**

Cette sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC), se tient avec la participation de 1.500 délégués, représentant les 179 parties représentées.

La conférence qui est toutefois boycottée par les Etats-Unis et le Canada, s'est ouverte sous l'égide de la ministre russe de la Santé, Veronika Skvortsova, et de la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan.

«Je suis fière d'être l'ennemie numéro un de l'industrie du tabac, pour moi c'est un badge d'honneur», a lancé Mme Chan, lors de la session inaugurale de la conférence, appelée COP6 par ses participants à la conférence qui doit se poursuivre jusqu'au 18 octobre selon les médias. La directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde les parties présentes contre l'influence des cigarettiers. «Les cigarettiers insistent pour faire partie intégrante du débat afin d'apporter des solutions (...) mais occire une place à l'industrie du tabac reviendrait à demander à des renards de s'occuper de vos poules», a-t-elle averti. «Leurs objectifs sont très prévisibles: il s'agit de saper votre capacité

à déterminer des directives sur les taxes», a-t-elle assuré s'adressant aux délégués.

Les directives sur les taxes, qui amenderont l'article 6 du FCTC, sont au cœur des débats et provoquent la colère des industriels du tabac, qui sont déjà confrontés à un renforcement des politiques antitabac dans la majorité des pays développés.

«Les propositions de taxes à l'agenda de la conférence de Moscou sont déséquilibrées, transgessent la souveraineté nationale et ne sont pas fiscalement saines», dénonce Iro Antoniadou, porte-parole du cigarettier Philip Morris. Pour Martin Logan, porte-parole de l'ONG Framework Convention Alliance, qui regroupe plus de 500 ONG du monde entier engagées dans la lutte antitabac, «ces directives sur les taxes sont les mesures les plus simples à mettre en place et les plus efficaces pour réduire le nombre de fumeurs». «Les directives n'imposeront pas un taux minimum de taxes sur les cigarettes, mais elles seront un outil qui permettront à chaque Etat de mener une politique de taxes adéquate», explique-t-il, indiquant qu'elles seront vraisemblablement adoptées par les Parties mardi.

## Les e-cigarettes, sujet sensible

Les délégués devraient aussi se pencher sur le sujet controversé des cigarettes électroniques, dont un rapport de l'OMS a recommandé l'interdiction de la vente aux mineurs et de leur usage dans des lieux publics fermés.

Ce rapport, publié par l'OMS en vue de la confé-



rence, avait été contesté par des experts qui estimaient qu'elles étaient bien moins dangereuses que les cigarettes, à l'origine de 6 millions de décès par an. «Il va être très difficile d'obtenir un compromis sur ce thème», prévient M. Logan.

Signe que le sujet est sensible, le président de la conférence, le Coréen Chang Jin-Moon, s'est contenté de «rappeler aux Parties que les e-cigarettes nécessitent (leur) attention». Interdites à la vente aux mineurs dans quelques pays européens, comme la France ou l'Espagne, les e-cigarettes sont en vente libre dans la plupart des pays signataires de la FCTC.

Selon l'OMS, leur utilisation a au moins doublé chez les adultes comme chez les adolescents entre 2008 et 2012.

## La Russie saluée par l'OMS pour ses efforts

Les efforts de la Russie, qui a mis en place l'une des politiques antitabagisme les plus strictes au monde, ont été salués par l'OMS, alors que les Etats-Unis et le Canada ont refusé de participer à la conférence, la crise ukrainienne exacerbant les tensions entre Russes et Occidentaux.

«Des amis m'avaient dit il y a des années qu'une telle politique antitabagisme n'arriverait jamais en Russie. Merci d'avoir prouvé le contraire», a lancé Mme Chan, vantant «la politique très complète» de la Russie contre le tabagisme. «La Russie partage pleinement les objectifs de la Convention», a indiqué le président russe Vladimir Poutine dans un message transmis par sa ministre russe de la Santé, Veronika Skvortsova, qui a annoncé que Moscou avait signé le Protocole international de lutte contre la contrebande du tabac.

Il est à rappeler dans ce contexte que la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a pour objectif de protéger les générations présentes et futures des effets sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques dévastateurs de la consommation du tabac et de l'exposition à la fumée du tabac en offrant un cadre pour la mise en œuvre de mesures de lutte par les Parties aux niveaux national, régional et international, en vue de réduire régulièrement la prévalence du tabagisme et l'exposition à la fumée du tabac.

# EBOLA

## «Il ne faut pas isoler les pays touchés»

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a appelé la communauté internationale à ne pas isoler les populations des pays africains touchés par le virus Ebola.

Dans une intervention samedi à Washington, elle a appelé à ne pas isoler la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, où est concentrée l'épidémie qui a déjà fait plus de 4.000 morts. «La mobilisation de la communauté internationale «doit servir à éradiquer Ebola, pas à isoler les pays eux-mêmes», a-t-elle insisté.

«Nous devons faire preuve d'une extrême prudence pour ne pas terroriser la planète vis-à-vis de l'Afrique dans son ensemble», a-t-elle déclaré, rappelant à l'occasion que le Canada est allé même jusqu'à conseiller ses ressortissants de quitter ces pays.

Ailleurs sur le continent africain, «les affaires doivent continuer, les économies doivent continuer à agir et à créer des emplois», a-t-elle ajouté.

Selon la Banque mondiale, l'épidémie pourrait coûter plus de 32 milliards de dollars à l'Afrique de l'Ouest d'ici fin 2015.

Aux Nations unies, Anthony Banbury, le chef de la mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (UNMEER), créé il y a deux semaines, avait averti vendredi que «le virus est plus rapide que nous et la situation emprise de jour en jour».

«Il est encore temps de nous battre et de gagner la bataille», avait-il cependant estimé, insistant sur la prévention et la préparation dans les pays pas encore touchés.

En Espagne, une aide-soignante de 44 ans, la première à avoir contracté le virus hors d'Afrique en soignant un missionnaire mourant rapatrié de Sierra Leone, donne des signes d'amélioration même si son état reste grave.

Aux Etats-Unis, où les contrôles ont commencé samedi à l'aéroport J.F. Kennedy de New York, l'on affirme la contamination d'un soignant au Texas qui s'est occupé d'un Libérien décédé mercredi dernier de la fièvre hémorragique Ebola. Le Royaume-Uni s'est dit prêt à faire face à une éventuelle arrivée du virus sur son territoire après un exercice de grande ampleur impliquant des centaines de personnes.

Quelques notes d'espérance ont émaillé la chronique de cette épidémie pour laquelle le monde ne dispose encore ni de traitement éprouvé ni de vaccin. A Moscou, la ministre de la Santé Veronika Skvortsova a assuré que la Russie avait mis au point trois vaccins qui pourraient être prêts «dans les six mois».

Des essais cliniques d'un vaccin, en phase de test aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ont récemment débuté au Mali, a indiqué le ministre de la Santé de ce pays, Ousmane Koné.

# La «faim invisible», un fléau méconnu touchant plus de 2 milliards de personnes dans le monde

Le fléau méconnu de la «faim invisible», définie par une carence en micronutriments (vitamines, minéraux, oligo-éléments) touche plus de deux milliards de personnes dans le monde, et affecte lourdement les économies des pays, avertit l'Institut international de recherche sur l'alimentation (IFPRI) dans un rapport dévoilé hier.

L'IFPRI, qui publie chaque année un état des lieux de la faim dans le monde, met l'accent sur cet aspect «crucial mais souvent négligé» de cette forme de malnutrition, qui touche les populations dont l'alimentation est pauvre en nutriments essentiels.

Zinc, fer, iodé, vitamines A et B: autant d'apports nutritifs qui, s'ils ne sont pas consommés en quantité suffisante, ne permettent pas de s'assurer une bonne santé et un bon développement, explique l'organisme, basé à Washington.

Si les effets de la faim invisible ne sont pas observables à court terme, ils se révèlent «dévastateurs» à long terme: hausse de la mortalité maternelle et infantile, handicaps physiques, affaiblissement du système immunitaire et des facultés intellectuelles.

Paradoxalement, surpoids -voire obésité- et faim invisible ne sont pas incompatibles, explique l'IFPRI, la faute à une consommation excessive de «macronutriments» (lipides, glucides).

Plus de deux milliards de personnes sont concernées à travers le monde, «plus du double des 805 millions de personnes dont les besoins caloriques ne sont pas satisfaits», souligne le rapport.

Au total, la «faim invisible» touche chaque année 1,1 million d'enfants sur les 3,4 millions qui meurent chaque année de sous-alimentation, estime l'étude, menée conjointement avec des ONG françaises, irlandaises et allemandes.

## Micronutriments, des substances organiques vitales

Les micronutriments (vitamines, minéraux, oligo-éléments ...) sont des éléments essentiels au bon fonctionnement de l'organisme. Leur carence, souvent liée à la faim ou à la malnutrition, peut-être à l'origine de plusieurs complications.

Si l'organisme ne les réclame qu'en quantité infime, ils sont pourtant essentiels à bien des égards. Ainsi, les vitamines renferment un ou plusieurs radicaux nécessaires à la synthèse d'une enzyme ou d'une hormone. Elles interviennent dans le processus de coagulation sanguine du métabolisme cellulaire, du développement des os, de la lutte contre les infections. Les minéraux et les oligo-éléments, qui participent également à la production d'enzymes et d'hormones, sont dotés de la faculté de se fixer sur les pro-

téines et de changer leurs propriétés. Ils sont impliqués dans de nombreux processus physiologiques, notamment dans le fonctionnement du système nerveux, la régulation du fonctionnement thyroïdien, le métabolisme, etc. La distinction entre minéraux et oligo-éléments repose sur la quantité de ces substances présentes dans le corps. Au-delà de 5 grammes, ces dernières sont qualifiées de minéraux (calcium, magnésium, potassium, phosphore et sodium). En dessous de cette valeur, elles portent le nom d'oligo-éléments (zinc, fer, iodé, fluor, sélénium...).

## Les pays en développement les plus concernés

Les pays en voie de développement sont les plus concernés par la problématique de la «faim invisible», et plus particulièrement les populations les plus vulnérables de ces pays (femmes enceintes, enfants et personnes âgées).

Concernant l'état de la faim dans le monde, l'IFPRI constate une amélioration dans les pays en développement depuis 1990, mais rappelle que la situation demeure «grave».

Parmi les seize pays les plus gravement affectés, selon des données recueillies entre 2009 et 2013, deux présentent une situation «extrêmement alarmante» et sont situés en Afrique de l'Est: l'Erythrée et le Burundi.

L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud regroupent la quasi-totalité des pays dont la situation est jugée «alarmante»: le Laos, le Mozambique, le Niger, la Centrafrique, Madagascar, la Sierra Leone, Haïti, la Zambie, le Yémen, l'Ethiopie, le Tchad, le Soudan/Soudan du Sud (regroupés faute de données séparées sur la sous-alimentation, ndlr), les Comores et le Timor-Oriental. Au-delà des conséquences sur la santé, la faim invisible «affecte lourdement les économies des pays en nuisant à la productivité des populations», affirme l'IFPRI. Elle amputera ainsi le produit intérieur brut (PIB) de la plupart des pays en développement de 0,7 à 2%.

Parmi ses recommandations, l'organisme invite les gouvernements à «augmenter la diversité alimentaire», notamment en rendant obligatoire l'ajout de zinc, fer et vitamines essentielles aux aliments lors de leur transformation. Dans un document intitulé «Directives sur l'enrichissement des aliments et micronutriments», publié en 2011, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que plus de deux milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments.

La malnutrition par carence en micronutriments a d'ailleurs été qualifiée de «faim invisible» ou «faim cachée» (hidden hunger en anglais) par les Nations unies.

# Les troubles orthopédiques des enfants

Certaines anomalies des jambes ou des pieds, ou troubles orthopédiques, peuvent gêner la marche de l'enfant. La plupart du temps, ces anomalies sont anodines et se rectifient d'elles-mêmes avec la croissance. La surveillance médicale des troubles de la marche est prévue par les examens décrits dans le carnet de santé.

## Les troubles orthopédiques des pieds

Les jeunes enfants présentent souvent des troubles de la position des pieds : tournés vers l'intérieur ou l'extérieur, pieds plats, voire pied bot.

### Les pieds tournés vers l'intérieur

Cette anomalie apparaît quand l'enfant commence à marcher. Elle peut être due à une incurvation des pieds, une torsion du tibia ou une mauvaise orientation du col du fémur, entraînant l'ensemble de la jambe vers l'intérieur. L'enfant marche normalement mais il a du mal à courir et tombe souvent. Dans la grande majorité des cas, cette anomalie se corrige d'elle-même lorsque l'enfant grandit. Dans les cas les plus gênants, le médecin prescrit une rééducation, la pratique d'une activité physique (par exemple, la bicyclette), voire le port d'attelles la nuit.

### Les pieds tournés vers l'extérieur

Dans la plupart des cas, un enfant fait ses premiers pas avec les pieds en canard sans que cela soit inquiétant. Ses articulations du genou et du pied sont encore trop souples pour maintenir le pied bien droit. Avec le temps, l'enfant renforce sa musculature et consolide ses articulations. Mais, dans certains cas, cette particularité est provoquée par une torsion du tibia vers l'extérieur, souvent accompagnée d'un pied plat (voir ci-dessous). On observe alors une usure caractéristique de la semelle à l'emplacement des gros orteils. Très souvent héréditaire, cette anomalie tend à persister, même si la croissance peut améliorer la situation. Dans les cas sévères, une intervention chirurgicale peut être proposée.

### Les pieds plats chez les enfants

Habituellement, la voûte du pied ne touche pas le sol. Lorsqu'un enfant a les pieds plats, la voûte plantaire est affaissée et le pied s'appuie sur toute sa surface. Jusqu'à six ou huit ans, les enfants ont tous les pieds un peu aplatis lorsqu'ils marchent : leur voûte plantaire est recouverte d'un petit coussinet de graisse et leurs muscles et leurs ligaments ne sont pas encore assez toniques pour maintenir la forme de la voûte. En position couchée, la voûte plantaire apparaît cependant bien formée. Dans certains cas rares, on observe un mauvais développement de la voûte plantaire qui peut être la conséquence de genoux cagneux



ou d'une anomalie héréditaire. Souvent, les pieds plats ne posent aucun problème à l'enfant, même pour faire du sport. Mais si la marche devient pénible et si des douleurs apparaissent, il est nécessaire de consulter un médecin. Il pourra conseiller une rééducation et le port de semelles orthopédiques pour soutenir la voûte plantaire.

### Le pied bot

Le pied bot est une malformation présente dès la naissance qui touche environ un nourrisson sur mille. Cette déformation est due au fait que les tendons et les muscles du pied sont trop courts, sans qu'on en connaisse la raison. Le pied est dévié vers l'intérieur. Un pied bot doit être traité le plus tôt possible après la naissance. Généralement, une simple rééducation du pied à base d'exercices d'étirement suffit pour corriger ce trouble, éventuellement associée à la pose d'attelles pendant la nuit. Le traitement se poursuit habituellement jusqu'à l'âge de cinq ou six ans. Dans les cas graves, une intervention chirurgicale peut être nécessaire.

### Les troubles orthopédiques des genoux et des jambes

Parfois, chez les enfants, les jambes ne sont pas parfaitement droites. L'axe de la jambe peut être dévié vers l'intérieur (genoux cagneux) ou vers l'extérieur (jambes arquées).



### Les douleurs de croissance

Beaucoup d'enfants se plaignent de douleurs aux jambes, sans localisation précise, particulièrement après une journée bien

remplie. Ces douleurs sont dites de croissance parce qu'elles sont souvent observées chez un enfant qui grandit. Elles pourraient s'expliquer par une fatigue des attaches des ligaments et des muscles sur les os, liée à des efforts

musculaires pour corriger de mauvaises positions.

Si ces douleurs sont fréquentes et gênent l'enfant, il peut être utile de consulter un médecin, au moins pour écarter toute anomalie orthopédique particulière.

### Les genoux cagneux ou "genu valgum"

Il s'agit d'une déviation de l'axe des jambes qui, vues de face, prennent une allure en « X ».

Ce trouble bénin apparaît vers l'âge de deux à trois ans du fait de la faible tonicité des muscles et des ligaments et, parfois, d'un poids trop élevé. L'enfant marche en se dandinant et tombe facilement en courant.

Ce trouble s'accentue jusqu'à quatre ou cinq ans puis, dans la grande majorité des cas, disparaît vers dix ans. Le médecin recommande simplement une surveillance régulière, des exercices de gymnastique et des mesures contre l'excès de poids si nécessaire.

### Les jambes arquées ou "genu varum"

À l'inverse des genoux cagneux, les jambes arquées prennent une allure en « O ». Ce trouble, généralement bénin, apparaît au moment de l'acquisition de la marche. Il est le plus souvent lié à la position des jambes du fœtus pendant la grossesse. Dans la plupart des cas, aucun traitement n'est nécessaire, les jambes se redressant progressivement pendant la croissance.

## Le cerveau peut classer des mots pendant le sommeil



Vous pensez que votre esprit est en mode veille quand vous dormez, mais il n'en est rien. Votre cerveau continue à être actif.

Notre cerveau ne dort-t-il donc jamais ? Des chercheurs de l'université de Cambridge en Grande-Bretagne et du CNRS à Paris ont entrepris de traquer l'activité cérébrale de volontaires pendant leur sommeil et en particulier celle correspondant aux zones cérébrales du langage. Objectif : savoir si on peut identifier des mots alors qu'on est en plein songe. Leur expérience a confirmé leur supposition : les participants ont réussi à réagir à classer des mots pendant leur sommeil sans même le savoir.

Le cerveau est un muscle incroyable capable d'exécuter certaines tâches si celles-ci sont automatisées, démontrent les chercheurs. Pour les besoins de l'étude, parue dans la revue scientifique Current Biology, les cobayes ont commencé par répondre à un exercice d'identification des mots. Ils devaient lever la main droite quand ils entendaient un nom d'animal et la main gauche à l'écoute d'un nom d'objet. En parallèle, leur activité cérébrale était pistée au moyen d'un électroencéphalogramme.

Dans la seconde partie du test, les participants se sont endormis et une nouvelle liste de mots leur a été soumise avec les mêmes consignes : classer les noms d'objets ou d'animaux. Et là surprise, le cerveau a continué à réagir positivement. "Le cerveau est demeuré capable de percevoir les sons de l'environnement, d'extraire la signification des mots et de décider quelle action mener — bouger la main droite ou la main gauche", racontent les chercheurs. Preuve que le cerveau peut être beaucoup plus actif que nous le pensons pendant notre sommeil. "Ceci explique certaines expériences de la vie quotidienne comme notre sensibilité à notre nom pendant notre sommeil ou à l'alarme spécifique de notre réveil", remarque Sid Kouider, directeur de l'étude, également à la tête de l'équipe de recherche "Cerveau et conscience" à l'Ecole normale supérieure de Paris.

In Topanité.fr

# Surveiller la colonne vertébrale des enfants

*La colonne vertébrale est la principale structure de soutien de notre squelette. À la fois résistante et flexible, elle permet de rester debout, de se pencher et de se tourner. Pendant l'adolescence, elle connaît sa croissance maximale et peut présenter des caractéristiques anormales qui entraînent une déformation.*



### L'importance de la posture

La colonne vertébrale n'est pas une tige verticale : vue de profil, elle forme un S peu marqué avec une courbure au niveau des épaules et une autre au niveau de la cambrure des reins. Cette forme particulière lui permet d'agir comme un ressort et d'amortir les chocs verticaux pendant les déplacements. Vue de face, la colonne vertébrale forme une ligne droite de la nuque au bassin. De nombreux muscles lui permettent d'être à la fois tonique et souple : les muscles dorsaux, mais également les muscles abdominaux. À la naissance, ces muscles sont peu développés. Au cours de la croissance, ils se renforcent et soutiennent davantage la colonne dans son travail.

La posture, c'est-à-dire la façon dont l'enfant se tient, peut influencer le développement de la colonne vertébrale en exerçant des tensions anormales sur celle-ci. À long terme, une mauvaise posture peut entraîner des déformations durables, en particulier entre l'âge de huit et quatorze ans, quand la croissance connaît une forte accélération. Il est donc important que le médecin surveille régulièrement la colonne vertébrale de l'enfant. Ce type d'examen (debout ou penché en avant) est inclus dans les fiches de surveillance médicale du carnet de santé à partir de la huitième année.

### Pourquoi un enfant se tient-il mal ?

« Tiens-toi droit ! », « Redresse-toi ! », il n'est pas rare de vouloir corriger un enfant affalé sur sa chaise ou qui marche le dos voûté. En réalité, il est difficile à un enfant de lutter contre ces mauvaises postures car elles sont déterminées par sa morphologie, sa musculature, mais également sa psychologie. Par exemple, un enfant effacé et timide a tendance à marcher la tête penchée en avant. Or, le port de tête est fondamental dans le maintien d'une posture verticale. À l'adolescence, la croissance est rapide et l'adaptation à la nouvelle morphologie demande du temps et peut engendrer de la fatigue musculaire. Celle-ci aggrave alors les problèmes de pos-

ture. Ces mauvaises postures disparaissent généralement avec l'âge et la fin de la croissance mais, parfois, il arrive qu'elles soient la cause de problèmes de dos chroniques.

### Les déformations de la colonne vertébrale

Chez les enfants, les déformations de la colonne vertébrale apparaissent ou s'accèlèrent généralement un peu avant la puberté lorsque le squelette accélère sa croissance sans que les muscles aient eu le temps de se renforcer. Une activité physique régulière permet souvent de les prévenir.

### Quelles sont les déformations de la colonne vertébrale des enfants ?

Un examen radiologique permet de confirmer un diagnostic de déformation et d'évaluer sa sévérité. Les mauvaises postures et les déformations peuvent parfois provoquer des douleurs du dos, une gêne fonctionnelle (marche difficile, efforts pénibles), voire des difficultés respiratoires dans les cas les plus graves.

#### La scoliose

C'est une courbure anormale de la colonne vertébrale qui, vue de face, prend l'aspect d'un « S » ou d'un « C ». La gravité de la maladie se mesure en degré d'inclinaison par rapport à la position normale de la colonne. L'attitude scoliotique est une déviation transitoire de la colonne vertébrale causée par un déséquilibre du bassin. Ce déséquilibre sans gravité est généralement dû à une mauvaise posture debout (l'enfant se tient déhanché) ou à une différence prononcée de longueur entre les deux jambes.

#### La cyphose

La cyphose, ou dos rond, correspond à une courbure exagérée du dos vers l'avant au niveau des épaules, très souvent observée chez les adolescents. Comme pour la scoliose, il existe une attitude cyphotique où la déformation est transitoire et sans gravité.



#### La lordose

La lordose correspond à une cambrure exagérée de la colonne vertébrale au niveau des reins. Cette déformation est souvent observée chez les jeunes gymnastes ou danseuses.

### Comment traite-t-on les déformations de la colonne des enfants ?

Chaque stade implique des traitements appropriés. Par exemple, une scoliose de 20° ne demande souvent qu'une rééducation à base d'activités physiques. Entre 20° et 30°, une correction à l'aide d'un corset est envisagée et le port de semelles orthopédiques ou de talonnettes est parfois prescrit. Au-delà de 30°, une intervention chirurgicale se révèle nécessaire à l'adolescence.

### Comment prévenir les déformations de la colonne des enfants ?

La prévention des déformations de la colonne vertébrale repose sur des examens de dépistage réguliers, la pratique d'une activité physique pour muscler le dos et les abdominaux, et une alimentation suffisamment riche en calcium et vitamine D nécessaires à la calcification des vertèbres. Chez les jeunes sportifs, mieux vaut éviter un entraînement trop intensif.

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# La machine en passe de commander l'homme ?

*Une petite invention technologique destinée à agir positivement sur l'humeur de l'être humain, et voilà le débat relancé sur le rapport de l'homme à la machine, et notamment sur les nouvelles frontières promises par les transhumanistes.*

C'est depuis les Etats Unis que la mèche a été rallumée par une petite start-up, dénommée Thync, qui se lance dans une quête de collecte de fonds pour mener à terme son projet. Elle ambitionne de mettre sur le marché un équipement portable capable de commander un changement d'humeur de son porteur. Installé sur la tête de son porteur, et actionné par une application sur smartphone, ce nouveau dispositif, serait doté, selon le site d'information slate.fr par « un algorithme de «neurosignalement», une forme de stimulation transcrânienne à courant direct, qui envoie des ondes au cerveau d'un individu pour le faire sentir plus détendu ou plus énergique ». Le Wall Street Journal qui a suivi de près cette invention note qu'elle n'est pas nouvelle et que des sociétés américaines proposent déjà ce procédé technologique mais seulement à une clientèle bien ciblée, notamment les médecins des hôpitaux. Le site slate.fr cite pour sa part le point de vue d'un site d'information américain, VentureBeat, spécialisé dans l'actualité des innovations technologiques majeures, qui souligne que « Thync représente la commercialisation d'une technique [...] que les médecins utilisent depuis des années pour traiter la dépression, les traumatismes crâniens, les difficultés d'apprentissage et les problèmes de mémoire ». L'innovation de Thync serait plutôt de l'ordre du marketing puisqu'elle vise un nouveau segment de marché, celui du grand public.

Ainsi, l'utilisateur lambda aura le loisir d'accéder à ce système qui « envoie aux nerfs crâniens des ultrasons ou des signaux électriques à faible teneur, qui sont ensuite transmis au cerveau », explique le site slate.fr qui ajoute que « pour l'instant trois types de signaux dont on choisit la nature et l'intensité sur l'application: pour le calme, pour la concentration et pour l'énergie ». Des observateurs et journalistes font la moue devant cette annonce qu'ils considèrent peu explicite, d'autant qu'aucune indication visuelle n'a été donnée sur cet appareil et encore moins les modalités et échéances de sa mise sur le marché. En réponse à tout ce monde, la société Thync s'est contentée d'annoncer des progrès dans sa collecte des fonds, parvenue à plus de 13 millions d'euros, selon les sources citées par slate.fr. Ceci étant, l'invention de cette jeune start up américaine s'inscrit dans le sillage de la nouvelle



philosophie du transhumanisme qui anime intellectuel et entrepreneurs résolus à mener le combat pour faire progresser l'apport de la technologie aux capacités de l'homme y compris celle de résister à la dégénérescence de son système biologique. Il s'agit d'un « mouvement culturel et intellectuel international prônant l'usage des sciences et des techniques, ainsi que les croyances spirituelles afin d'améliorer les caractéristiques physiques et mentales des êtres humains », peut-on lire sur le site de l'encyclopédie en ligne Wikipédia qui rappelle que même si « le premier usage connu du mot « transhumanisme » remonte à 1957, son sens actuel trouve son origine dans les années 1980, lorsque certains futurologues américains ont commencé à structurer ce qui est devenu le mouvement transhumaniste ». Les tenants de ce courant philosophique sont convaincus, selon wikipedia « que les êtres humains pourraient être capables de se transformer en êtres dotés de capacités telles qu'ils mériteraient l'étiquette de « posthumains » ».

Le site fait état de l'initiative du Palo Alto Longevity Prize, prix récent récom-

pensant les meilleurs travaux de recherche pour la lutte contre le vieillissement. Ce prix est destiné à encourager la recherche en ce domaine qu'il veut rendre plus attrayant pour les scientifiques et investisseurs.

Les représentants du peuple américain ne sont pas en reste dans cette course contre les limites biologiques de l'être humain : ils ont mis en œuvre il y a trois ans, « une initiative nationale sous le nom de "The Regenerative Medicine Promotion Act", et accéléraient la levée de fonds par des incitations législatives ».

Le site évoque d'un autre côté l'engagement à fond du milliardaire Peter Theil, fondateur de Paypal et figure centrale de la Silicon Valley qui a consenti quelques dizaines de millions de dollars d'aides à des projets et programmes de recherche contre le vieillissement et avance que le « marché de la biotechnologie anti-vieillissement est en véritable explosion, tant par son chiffre d'affaire croissant – deux milliards de dollars selon Proteus Venture Partners – que par l'engouement scientifique, industriel et désormais politique. »

Malgré cela, il se trouve encore des scientifiques pour douter de la pertinence de ce domaine de recherche « tant les promesses peuvent sembler spéculatives au vu du degré d'ignorance de la science sur le sujet », souligne ce site.

Samy YACINE

### Peu de progrès, beaucoup d'interrogations

Sorti il y a quelques mois, un livre de l'universitaire belge Dorian Neevael, intitulé *Une puce dans la tête* fait un état de l'art de la recherche en ce domaine qu'il aborde, comme le résume le site www.decitre.fr, sous l'angle de cette lancinante question de « l'usage qui en est fait dans la science-fiction et l'avenir qu'en leur imaginent : la réalité finira-t-elle un jour par dépasser la fiction ? » A travers une revue littéraire des travaux en rapport avec les expériences scientifiques menées « il observe comment ces dispositifs sont en train de se diffuser dans la société auprès du grand public ».

Un grand nombre de recherches sur l'apport de l'intelligence artificielle sont passées à la loupe pour, en fine se fendre d'une série de questions, ainsi résumées par decitre.fr « Quel crédit faut-il accorder à ces chercheurs ? Sont-ils sérieux ? Que gagnera l'humanité à vivre sous interface ?

Ce « progrès » est-il inéluctable ? Connaitrons-nous un jour les pensées les plus secrètes de nos voisins ? Ira-t-on vers un contrôle généralisé des individus ? Les êtres humains seront-ils bientôt en concurrence avec des hommes-machines aux performances décuplées ?... »

## GOOGLE N'EST PAS LOIN !



Il y a un peu plus d'une année, le patron de Google Larry Page surprenait tout le monde en annonçant la mise sur pied de la California Life Company (Calico), « une entreprise de santé dont la mission principale sera de s'attaquer au vieillissement et aux maladies dégénératives », rapporte le quotidien gratuit 20minutes.fr qui relevait alors que le géant de la recherche sur internet avait « livré peu de détails sur son nouveau projet ». Pour Larry Page, réputé demander « à ses employés de "décrocher la Lune" » comme le relève le journal gratuit, il est probable que son initiative surprendra les investisseurs même s'il est convaincu de

cet « "immense potentiel" dans les recherches pouvant "améliorer notre quotidien" ». Engagée dans une voie incertaine, la société Google mise beaucoup sur son assise financière solide (environ 50 milliards d'Euro en cash), et

joue, comme le souligne 20minutes.fr « de la patience pour les projets de long terme et de la renommée pour attirer les chercheurs les plus brillants dans des domaines clés (génétique, biotechnologies etc.) ».

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DE CONSTANTINE

# LA VOIX ENVOÛTANTE DE NESRINE HMIDANE FAIT FRISSONNER LE PUBLIC

La voix suave et envoûtante de la chanteuse libanaise Nesrine Hmidane, malgré la chaleur étouffante de la salle omnisports d'El Khroub qui abrite le 8<sup>e</sup> festival international du malouf, a fait frissonner de bonheur le nombreux public qui a assisté, dimanche soir, à la 4<sup>e</sup> soirée de la manifestation.



L'artiste du pays du cèdre a entamé la soirée par "Maoutin", un chant patriotique algérien dont les paroles sont de M'hamed Ferhane et la musique des frères Flifel.

La chaleur de la voix de Nesrine et les modulations rythmiques des cinq instrumentalistes qui forment également sa chorale ont "titillé" le patriottisme des spectateurs qui ont réagi par des applaudissements nourris.

La star libanaise a enchaîné avec un "remake" d'un des plus célèbres stan-

dards de la grande Fayrouz, "Radjaine ya hawa", tout aussi acclamé, avant de reprendre plusieurs autres morceaux d'artistes ayant marqué la scène artistique arabe comme Mohamed Abdelwahab et sa légendaire chanson "Ya Jarat El Oued", Oum Kelthoum et sa merveille "Al Atfal", Farid El Atrash et son inoubliable "Ayez matansani".

Le jeune chanteur constantinois Malek Cheloug et son association, 3<sup>e</sup> au dernier festival culturel national du

malouf organisé récemment au palais Ahmed Bey, ont ensuite accaparé la scène pour interpréter une nouba zidane et un z'djel consacrés à des extraits de la qasida "El fadjar Hhina Yaâchâq".

Clôturant la soirée en beauté, la vedette montante de la chanson andalouse de Constantine, Abbas Righi, a su une nouvelle fois subjuguer le public en interprétant une nouba sika "Ya sahib el ouadji et djamil" qui a fait se lever la salle.

## BÉJAÏA

## Festival international du théâtre 2014

## Arslan-B

La 6<sup>e</sup> édition du Festival international du Quatrième art (du 29 octobre au 05 novembre 2014) s'annonce d'ores et déjà à la fois superbe et, surtout, originale...

...Des spectacles même sur...bateaux ! Les pieds sur les planches et dans l'eau.

C'est dans le hall principal attenant à la salle de spectacles du TRBéjaïa Malek Bouguermouh qu'une conférence de presse a été animée par le directeur et metteur en scène du TRB, Omar Fettouche, (commissaire du festival) en compagnie de Brahim Noual venu d'Algier (ISMAS), devant un parterre de journalistes et autres convives très dense. En présence du directeur de la culture de la wilaya de Béjaïa.

Officiellement, sauf défection de dernière minute, 19 pays prendront part à cette manifestation artistique et culturelle d'envergure qui, comme à l'accoutumée, verra Béjaïa se métamorphoser en une ville cosmopolite et en liesse continue, de jour comme de nuit, sur la terre ferme aux quatre coins de la cité chère à Ibn Khaldoun, et sur...mer. Les drapeaux qui flotteront sur le fronton du TRB seront ceux de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Egypte, du Congo, du Sénégal, de l'Irak, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Qatar, de la France, du Maroc, de l'Italie, de la Belgique, du Soudan, du Yémen, du Portugal, du Liban, de la Serbie et du Luxembourg. Pour les spectacles « marins », l'EPB (Entreprise portuaire de Béjaïa) sera, bien évidemment, mise à contribution.

Nous y reviendrons dans de plus amples détails à propos, notamment, du programme.

## HISTOIRE

## PARIS : 17 OCTOBRE 1961

## Papon, le metteur en... Seine

## L'histoire retiendra

La guerre d'Algérie est exportée vers la France métropolitaine. Les commandos du FLN et la police française n'en finissent pas de s'affronter, à quelques mois de l'indépendance, et alors que celle-ci était déjà acquise.

Dans ce climat de violence un décret préfectoral est institué, déconseillant aux Algériens de circuler de nuit dans la capitale française ; il est également déconseillé aux Algériens de se regrouper. Maurice Papon, préfet de police avait autorisé l'interpellation arbitraire de tous les musulmans.

Les Algériens, hommes, femmes et enfants sont appelés alors à protester



contre ce couvre-feu raciste en manifestant pacifiquement le 17 octobre à 20 h 30 sur les Champs Elysées et

plusieurs autres quartiers de Paris.

Papon donne l'ordre aux policiers de sévir et le drame survient : des manifestants tombent dans la Seine, d'autres sont embarqués vers les commissariats où ils subiront des brutalités, d'autres encore malmenés : des scènes de violence extrême.

Repression meurtrière, massacre du 17 octobre 1961 : plusieurs noms ont été donnés à cet événement mais il n'en demeure pas moins qu'il y a eu plusieurs centaines de blessés, de nombreux morts et de portés disparus.

CEM

## AÏN TÉMOUCHENT

### Deux longs métrages seront projetés aux 1<sup>es</sup> journées du court métrage

Les premières journées cinématographiques du court métrage, prévues entre le 14 et 17 octobre à Ain Temouchent, seront marquées par la projection de deux longs métrages, a indiqué dimanche un membre du comité d'organisation.

Il s'agit des films «Vivre au paradis» (1999) de Bourlem Guerdjou et «Harraga» (2012) de Moussa Haddad, a précisé Hadj Saïd Mohamed El Amine, président de l'association «7e Star» lors d'une conférence de presse au complexe culturel.

La projection de ces deux œuvres a été programmée dans le cadre de la relance de l'activité cinématographique à Ain Temouchent qui abritera ces journées cinématographiques du court métrage, a déclaré, pour sa part, le directeur de la maison de la culture de Ain Temouchent, qui contribue à l'organisation de ce festival aux côtés de la direction de la culture.

«Nous avons réservé notre hôtel des artistes pour l'hébergement des 20 participants de 12 wilayas qui ont confirmé, à ce jour, leur venue», a fait savoir M. Mokadem.

Trois prix mis en jeu (50.000, 30.000 et 20.000 DA) récompenseront les meilleures réalisations dont certaines seront projetées pour la première fois à l'instar de «Chemin inconnu» de Salim Chouach, a-t-on ajouté.

Les projections auront lieu au complexe culturel de Ain Temouchent les 14, 15 et 16 octobre. La cérémonie de clôture, prévue au même site le 17 du même mois, verra la remise des prix qui seront décernés par un jury présidé par M. Bensalah Mohamed, universitaire et cinéphile d'Oran.

## BISKRA

### Stage de formation sur la création en poterie au profit de 40 artisans

Un stage de formation sur la création dans le domaine de la poterie a été ouvert samedi au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra au profit de 40 artisans.

Des cours théoriques et pratiques sur la conception de produits en poterie, le choix des dessins et des couleurs, ainsi que sur l'harmonie des formes seront dispensés au cours de ce stage, a indiqué le directeur de la CAM, M.Youssef Si El Abdi.

"La conception est une phase capitale dans la production de poterie et en détermine le succès auprès de la clientèle potentielle", a indiqué le même responsable en soulignant que cette formation offre aux artisans la possibilité de découvrir de nouvelles connaissances et de renforcer leur savoir-faire. Des notions sur la bonne présentation du produit à travers notamment un emballage étudié seront également données aux artisans-stagiaires, a ajouté M. Si El Abdi.

Ce stage d'une semaine est encadré par des spécialistes et des maîtres-artistes et s'inscrit dans le cadre du programme du ministère du Tourisme et de l'artisanat visant à améliorer la compétence professionnelle des artisans et à promouvoir l'artisanat traditionnel.

APS

**SOMALIE****Le bilan de l'attentat de Mogadiscio s'alourdit à 13 morts et 18 blessés**

Le bilan de l'attentat à la voiture piégée qui a visé dimanche un café au centre de Mogadiscio s'est alourdi à treize morts et dix huit blessés, a déclaré lundi le président somalien, Hassan Cheikh Mohamoud, dans un communiqué.

Cela montre le stade de désespoir auquel sont parvenus les shebab parce qu'ils ne font des victimes que parmi des civils innocents», a-t-il dit dans un communiqué révisant à la hausse le bilan initial de quatre morts. L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, mais elle est imputée aux insurgés shebab, affiliés à Al-Qaïda qui ont multiplié les attentats et actions de guérilla dans le pays depuis qu'ils ont été chassés des principales villes par la force de l'Union africaine.

L'attentat de dimanche s'est produit une semaine après que les shebab eurent été chassés de Barawe, le dernier grand port qui restait aux mains des insurgés et constitua une source de revenus pour les islamistes. La Somalie est privée de gouvernement central effectif depuis la chute du régime du président Siad Barre en 1991 qui a rendu le pays depuis en état permanent de guerre civile, livré aux milices de chefs de guerre, aux gangs criminels et aux groupes islamistes.

**Le gouvernement «corrompu» et les «shebab» toujours menaçants pour la stabilité du pays**

La Somalie est «gangrénée par la corruption» qui fragilise encore plus le gouvernement touché par le fléau et les insurgés islamistes «shebab» restent un danger pour la stabilité du pays, selon des experts onusiens. «Le système de gouvernement basé sur une corruption larvée n'a pas fondamentalement changé et a dans certains cas probablement empiré», a estimé le Groupe de contrôle de l'ONU sur la Somalie et l'Erythrée (SEMG) dans un rapport publié à Nairobi.

Sur eux, l'enquête a «systématiquement révélé des schémas de captation, avec des taux de détournement entre 70 et 80%» des fonds publics somaliens. «Tout laisse à penser que les fonds détournés sont utilisés à des fins partisanes, constituant une menace pour la paix et la sécurité», soulignent-ils dans le rapport de 482 pages.

Le tiers des recettes du port de Mogadiscio se seraient évaporé, à titre d'exemple, selon le document. Le port représente une source de revenu essentielle aux actualités autorités de Mogadiscio, soutenues à bout de bras par la communauté internationale et présentées comme le meilleur espoir de paix en Somalie depuis que le pays a sombré dans le chaos en 1991 avec la chute du président Siad Barre.

En outre, depuis la levée partielle, l'an dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU, de l'embargo sur les armes à destination de Somalie, destinée à permettre à l'embryon d'armée nationale somalienne de s'équiper, «des armements et des munitions ont été détournés vers des marchés aux armes de Mogadiscio», permettant notamment aux shebab de s'approvisionner, selon la même source.

«Les shebab restent la principale menace pour la paix en Somalie et à travers la Corne de l'Afrique», malgré les récentes offensives militaires victorieuses de la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), dont les effectifs ont été portés à 22.000 hommes en janvier, poursuivent les experts.

**LÉGISLATIVES EN TUNISIE****Désarroi de l'électeur face aux promesses "identiques" des candidats**

L'électeur tunisien est en plein désarroi face aux promesses "identiques" faites par les candidats lors de la campagne pour les élections législatives, prévues le 26 octobre en Tunisie, pour drainer le plus grand nombre de voix.



Selon des observateurs politiques, les promesses contenues dans les programmes électoraux sont tellement "identiques" que les électeurs commencent douter de la capacité des candidats à les honorer, étant conscients des moyens limités du pays et de la dégradation de la situation notamment économique et sécuritaire.

La majorité des programmes en lice mettent l'accent sur la lutte antiterroriste, le développement de l'économie, l'émigration du chômage et la rétablissement de la crédibilité de l'Etat et de ses institutions. Il propose en outre la mise en place d'une instance nationale de lutte contre le terrorisme.

Cette similitude a plongé l'électeur tunisien dans le désarroi face à la difficulté de choisir entre des programmes identiques concernant plusieurs axes, en dépit des tendances politiques différentes des partis en lice.

Le parti "Nidaa Tounes" promet dans son programme de hisser la croissance économique dans les cinq années à ve-

nir en se basant sur la technologie et en consacrant 40 % des investissements au développement régional outre l'éradication de la pauvreté, le développement du secteur tertiaire et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux.

Pour ce qui est du programme électoral du parti "Congrès pour la République" (CPR), ce dernier s'engage à encourager l'investissement national et étranger pour relancer l'économie et rétablir la crédibilité de l'Etat et de ses institutions. Il propose en outre la mise en place d'une instance nationale de lutte contre le terrorisme.

Le mouvement "Nahda" promet au peuple tunisien de réaliser une croissance économique de l'ordre de 6 % durant les cinq années à venir à travers l'introduction de réformes économiques pour permettre une remise sur rail de l'économie tunisienne et réaliser le bien-être social. L'accent sera notam-

ment mis sur le "soutien des programmes de développement régional pour réduire le taux de chômage, notamment chez les universitaires". Concernant le volet sécuritaire, le mouvement "Nahda" estime que la lutte antiterroriste ne peut être menée sans la "mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires" à l'éradication de ce phénomène autre le tarissement des sources de son financement et la sensibilisation aux dangers du terrorisme.

Dans des déclarations à la presse, M. Réda Kobaïa, expert en économie, a indiqué que les programmes électoraux des partis en lice pour les prochaines législatives comportent des promesses quasiment identiques, soulignant que l'essentiel réside dans la manière de les concrétiser.

Pour sa part, le directeur du forum des économistes tunisiens Toufik Radjhi a estimé que les propositions de certains partis sont irréalisables".

**MOZAMBIQUE**  
**Fin de la campagne pour la présidentielle...**

La campagne pour la présidentielle au Mozambique s'est achevée dimanche avec un meeting à Maputo du candidat du parti au pouvoir, Le scrutin qui doit avoir lieu demain en même temps que des législatives devraient voir le Frelimo, la formation au pouvoir depuis près de quarante ans, l'emporter. Mais son candidat, Filipe Nyusi, n'a réuni que quelque 5.000 personnes pour son dernier rassemblement de la campagne dans la capitale. Cet ancien ministre de la Défense a promis des emplois et de combattre la corruption dans un pays en passe de devenir un important producteur de gaz.

La candidature de M. Nyusi, 55 ans, pour succéder au président Armando Guebuza âgé de 71 ans, représente un changement de génération alors que le Mozambique n'a été



jusqu'à présent dirigé que par d'anciens combattants de la lutte contre le colonisateur portugais.

**...échauffourées entre partisans du parti au pouvoir et du parti de l'opposition**

Des affrontements entre des partisans du Frelimo, parti au pouvoir au Mozambique, et de la Renamo (opposition), ont fait 23 blessés dimanche à Nampula (nord), à quelques jours des élections présidentielle et législatives, a indiqué lundi la police.

Treize personnes ont été arrêtées durant ces incidents, qui ont duré toute la journée, a-t-elle précisé. Les deux partis se sont mutuellement rejetés la responsabilité des incidents. Le Frelimo et la Renamo se sont affrontés pendant seize ans lors de la guerre civile qui a pris fin en 1992. La police «a été obligée d'utiliser des gaz lacrymogènes» pour disperser les manifestants de la Renamo, «qui ont provoqué un chaos complet à Nampula», selon le porte-parole de la police Miguel Barto-

lomeu. Les 13 personnes arrêtées sont des militants de la Renamo, a-t-il ajouté.

Les violences ont commencé avant un meeting du candidat à la présidence de la Renamo Afonso Dhlakama, prévu le même jour qu'un meeting du pouvoir. La Renamo accuse pour sa part le Frelimo d'avoir provoqué les échauffourées, et la police d'avoir tiré à balles réelles sur la foule. «Des membres du Frelimo, portant le T-shirt du parti et des banderoles, ont provoqué nos jeunes», a affirmé une députée de la Renamo, Ivone Soares, cité par l'AFP. Le Frelimo est donné largement favori des élections de mercredi, qui verront les Mozambicains désigner à la fois leurs députés et leur président.

**MADAGASCAR**  
**Arrestation de l'ex-président malgache Ravalomanana juste après son retour dans son pays**

L'ancien président malgache Marc Ravalomanana, en exil depuis six ans en Afrique du Sud, a été arrêté juste après son retour lundi dans son pays, a rapporté la radio Free FM. Des éléments des forces spéciales ont procédé à son arrestation, a indiqué dans un flash d'information cette radio privée.

«Je suis ici devant vous pour confirmer que je suis bel et bien en retour dans mon pays», avait lancé à ses partisans Marc Ravalomanana, vers 06h00 GMT à son domicile d'Antananarivo. Marc Ravalomanana a été condamné trois fois sous le régime de «transition» d'Andry Rajoelina, l'ancien maire d'Antananarivo qui l'avait renversé et a dirigé la Grande Ile entre 2009 et début 2014. Il a notamment été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour la mort d'une trentaine de partisans d'Andry Rajoelina abattus par sa garde le 7 février 2009, devant le palais présidentiel.

La situation ayant changé après les élections démocratiques de décembre 2013, il avait annoncé en juillet qu'il était prêt à comparaître devant une cour malgache pour répondre des accusations portées contre lui.

## PALESTINE

## Agressions et colonisation israéliennes en Palestine: Ban Ki-moon appelle à «agir immédiatement»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en visite hier en Cisjordanie occupée, a appelé à «agir immédiatement» face à la poursuite de la colonisation israélienne et aux «provocations répétées» dans les territoires palestiniens afin de relancer les discussions de paix.

Dès son arrivée à Ramallah, M. Ban a exigé la fin des «provocations répétées» sur les lieux saints de la ville d'El-Qods, lors d'une conférence de presse avec Rami Hamdallah, chef du gouvernement d'union palestinien. Il s'est dit «profondément inquiet des provocations répétées sur les lieux saints» d'El-Qods, où l'esplanade des Mosquées notamment est le théâtre de tensions grandissantes. «Elles ne font qu'aviver les tensions et elles doivent cesser», a-t-il déclaré.

Dans ce contexte, une trentaine de Palestiniens ont été blessés ce lundi dans des heurts avec des colons et soldats israéliens qui ont fait incursion dans la Mosquée d'Al-Aqsa à Al-Qods occupée, selon des sources palestiniennes. Des jeunes Palestiniens s'opposaient à la visite prévue de colons juifs sur l'esplanade des Mosquées coïncidant avec la fête qu'ils appellent «Aid El-arché», autorisée la veille par les autorités d'occupation.

Face au blocage persistant des négociations de paix après des décennies d'efforts et après l'échec d'une nouvelle initiative américaine en avril dernier, le secrétaire général de l'ONU a appelé à «agir immédiatement» pour, a-t-il dit, «empêcher qu'un statu quo déjà intenable ne s'approfondisse encore», exhortant les parties au conflit à revenir à la table des négociations. Au sujet de la colonisation israélienne, M. Ban a «fermement» condamné la poursuite des activités de colonisation dans les territoires occupés, peu avant une visite en Israël où il doit s'entretenir notamment avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, et l'émissaire du Quartet pour le Proche-Orient Tony Blair.

Le déplacement du chef de l'ONU dans les territoires occupés intervient au lendemain d'une visite qu'il a effectuée au Caire où il a participé à une conférence de donateurs en faveur



de Gaza et où la communauté internationale était appelée à répondre à un appel à l'aide de quatre milliards de dollars de la part de l'Autorité palestinienne pour aider l'enclave à se relever des dernières agressions israéliennes.

### Un règlement global du conflit nécessaire pour reconstruire Gaza

Pour M. Ban Ki-moon, la situation de Gaza ne peut être résolue sans règlement global. «Ne perdons pas de vue les causes profondes des récentes hostilités: les contraintes imposées par une occupation (israélienne) de presque un demi-siècle, la dénégation persistante des droits des Palestiniens et l'absence de progrès tangibles des négociations de paix», avait-il dit dans la capitale égyptienne. M. Ban n'a pas manqué aussi l'occasion pour appeler de nouveau les Israéliens à lever le blocus qu'ils imposent depuis juin 2006 à la bande de Gaza. Il a en outre annoncé une visite mardi dans cette enclave palestinienne. «Je vais visiter Gaza mardi pour écouter directement les gens de Gaza», a déclaré M. Ban lors d'une conférence de presse au Caire en marge de la conférence des donateurs. L'agression israélienne qui a duré une cinquantaine de jours en juillet et août derniers a fait plus de 2.100 morts palestiniens dans la bande de Gaza, en majorité des civils ainsi que des milliers de blessés.

### Plus de 5 milliards d'aide promise aux Gazaouis

Pour le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, «Gaza reste une poussière» et ses habitants «ont désespérément besoin de voir des résultats dans leur vie quotidienne». Le secrétaire général onusien a rappelé qu'en 2009, la communauté internationale s'était déjà réunie en Egypte pour la reconstruction de Gaza. «Nous sommes à nouveau ici» et «le cycle

construction-destructions se poursuit, il empire», a-t-il regretté.

En réponse à l'appel d'aide lancé par l'Autorité palestinienne en faveur de Gaza, la communauté internationale a annoncé, lors de la conférence du Caire, une aide de plus de 5 milliards de dollars en faveur de la population de ce territoire, tout en exigeant des Israéliens et des Palestiniens qu'ils reprennent sérieusement les négociations de paix.

La cinquantaine de pays et organisations internationales représentées au Caire «ont promis approximativement 5,4 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros), dont la moitié pour la reconstruction de Gaza et se sont engagés à payer «rès que possible», a déclaré le ministre norvégien des Affaires étrangères, Boerge Brende, dont le pays était le co-organisateur de la conférence avec l'Egypte. L'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a réaffirmé au Caire son soutien aux efforts de reconstruction de Gaza «à travers une aide financière de 25 millions de dollars décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant ainsi la valeur globale de l'aide financière attribuée par l'Algérie aux Palestiniens depuis la dernière agression israélienne à près de 61,4 millions de dollars».

Par ailleurs, la visite de Ban Ki-moon dans les territoires palestiniens intervient au moment où le parlement britannique s'apprête à se prononcer sur une motion appelant Londres à reconnaître un Etat palestinien, lors d'un vote au caractère symbolique puisque le gouvernement ne sera pas contraint de s'y conformer.

Selon un député travailliste, Graham Morris, la motion «est déjà assurée du soutien du Parti travailliste ainsi que de quelques députés du Parti conservateur», au pouvoir.

## RUSSIE - CHINE

## Moscou et Pékin vont signer une quarantaine d'accords «importants»

La Russie et la Chine vont signer une quarantaine d'accords «importants» lors de la visite à Moscou du Premier ministre chinois Li Keqiang, a annoncé lundi le chef du gouvernement russe Dmitri Medvedev. «Nous avons un agenda très chargé (...). Nous allons participer à la signature d'un grand nombre de documents», a déclaré M. Medvedev, cité par l'agence officielle TASS, lors du début de la rencontre avec Li Kequiang. «Il s'agit d'environ 40 documents bilatéraux très importants», a-t-il souligné.

Parmi ces documents figure notamment un accord intergouvernemental, devant permettre à la Russie de livrer pour la première fois du gaz à la Chine par gazoduc, dans le cadre d'un contrat signé en mai avec Pékin, après dix ans de difficiles négociations, a affirmé l'agence citant une source au sein du gouvernement russe.

Ce contrat, estimé à 400 milliards de dollars sur 30 ans,

prévoit des livraisons de 38 milliards de m<sup>3</sup> par an à partir de 2018, via le gazoduc «Force de Sibérie» dont la construction a été lancée début septembre en Iakoutie (Sibérie Orientale).

Il s'agit également d'accords sur le renforcement de la coopération entre le gazier russe Gazprom, le numéro un du pétrole russe Rosneft et le groupe chinois CNPC, selon la source gouvernementale citée par TASS.

Un accord de coopération entre de grandes banques russes et chinoises devrait aussi être signé lors de la rencontre entre M. Medvedev et Li Kequiang, selon la même source.

La visite de Li Kequiang intervient au moment où la Russie, engagée dans un bras de fer avec les Occidentaux en raison de la crise ukrainienne, a accéléré son rapprochement avec la Chine.

## SYRIE

## Poursuite des combats près de Kobané, un massacre est à craindre parmi les civils

À l'heure où la Turquie donnait son feu vert à Washington pour disposer de ses bases aériennes, de violents combats se poursuivaient hier entre des éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) et combattants kurdes près de Ain al-Arab dans le nord de la Syrie, faisant craindre un massacre parmi les civils. Des tirs d'armes automatiques et de mortiers continuent de sabatter sur les faubourgs de Ain al-Arab (Kobané en kurde), à moins d'un kilomètre des frontières avec la Turquie, selon des médias.

Le secteur du poste-frontière de Mursitpinar est celui emprunté quotidiennement par les civils kurdes qui fuient les combats et par des combattants kurdes évacués pour y être soignés dans les hôpitaux de la ville turque de Suruç. Dans la ville même de Ain al-Arab, les combattants kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) tentaient de reprendre un peu du terrain perdu ces derniers jours face aux éléments de «Daech», qui les avaient délogés vendredi de leur quartier général.

«Les YPG ont mené une contre-offensive dans le secteur sud de Kobané et repris deux positions qui étaient sous contrôle de «Daech», tuant 13 éléments», a indiqué lundi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). La défense des Kurdes a contraint «Daech» à faire venir des renforts en provenance de Raqa et Alep, leurs bastions du nord syrien. Il n'en demeure pas moins que, selon des militants kurdes, les forces de plus en plus désespérées en voyant leurs mutations diminuer, réclamant d'ailleurs, plus de frappes contre le groupe extrémistes.

La progression du groupe radical n'a pas été freinée par les frappes aériennes de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, insuffisantes pour sauver la ville de l'aveu même des responsables militaires américains. Les éléments «Daech» contrôlent environ 40% de la ville, particulièrement le secteur est et des quartiers dans le sud et l'ouest, une semaine après y être entré à la suite de plusieurs semaines de siège. Dans le même temps, les avions de la coalition ont frappé lundi matin des positions de l'EI dans l'est et le sud de la ville, d'après l'ONG.

### Ankara autorise les USA à utiliser ses bases pour combattre Daech

Cette situation à Ain al-Arab intervient au moment où Ankara donnait dimanche son feu vert pour la mise à disposition des Etats-Unis de bases pour lancer les raids contre Daech.

Il s'agit en particulier de celle d'Incirlik (sud), que l'armée de l'air américaine utilise depuis longtemps et où 1.500 de ses hommes sont stationnés. Jusqu'à présent, les avions américains employés pour les bombardements contre les positions Daech décollent des bases aériennes, plus éloignées, d'Al-Dhafra aux Emirats arabes unis, d'Ali al-Salem au Koweït et d'Al-Udeid au Qatar.

Le Parlement turc avait en outre autorisé le 2 octobre le gouvernement de Ahmet Davutoglu à mener des actions militaires contre l'EI en Irak et en Syrie, mais jusqu'à présent l'armée turque n'a rien entrepris en ce sens. Le gouvernement turc qui plaide pour l'instauration d'une «zone-tampon» dans le nord de la Syrie afin de protéger les populations qui fuient la guerre dans leur pays, a été pointé du doigt par les Kurdes qui avaient dénoncé ces derniers jours «la passivité turque face à la situation à Kobané, troisième ville kurde de Syrie, et des émeutes pro-Kurdes ont fait plus de 30 morts en Turquie».

### Des centaines de civils piégés

Depuis le côté turc de la frontière, des détonations d'armes automatiques et d'obus de mortier et d'épaisses fumées au dessus de la ville, ont été constatées par les médias. À la suite de la prise du QG des forces kurdes à Kobané, l'Union européenne a appelé à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre Daech.

À Genève, l'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a dit craindre à Kobané un «massacre» semblable à celui de Srebrenica. Selon lui, jusqu'à 700 civils se trouvent encore dans le centre-ville, des personnes âgées pour leur majorité, et entre 10 000 à 13 000 autres sont rassemblées tout près de la frontière. Si la ville tombe, ces civils «seront très probablement massacrés», a-t-il déclaré. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a qualifié dimanche de «tragédie» la situation à Kobané.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo  
06:10 Jeunesse : Franklin  
06:20 Jeunesse : Franklin  
06:30 Jeunesse : Franklin  
06:45 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture TV : Télésurfing  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Au nom de la vérité  
09:35 Série TV : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:50 : Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
13:50 Culture Infos : Météo  
13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
15:15 Divertissement : Le courage au cœur  
17:00 Divertissement : L'addition, s'il vous plaît  
17:50 Sport : Arménie / France  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : My Million  
20:35 Culture Infos : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Mentalist  
21:45 Série TV : Mentalist  
22:40 Série TV : Mentalist  
23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
23:35 Divertissement : Baby boom

**2**

06:24 Culture Infos : Jour de guerre  
06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Point route  
09:06 Divertissement : Dans quelle étagère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:45 Culture Infos : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Point route  
13:55 Culture Infos : Consumag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Divertissement : Face à la bande  
18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:50 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Culture Infos : Beau travail  
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant  
20:46 Culture Infos : Météo 2  
20:50 Culture Infos : Secrets d'histoire  
22:30 Culture Infos : Adieu Le Pen

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Jeunesse : Une minute au musée  
06:47 Série TV : LoliRock  
06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse  
07:00 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:13 : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête  
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie  
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:31 Série TV : La chouette & Cie  
08:39 Jeunesse : C'est bon !

08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Série TV : Un cas pour deux  
16:05 Culture Infos : Talents des cités  
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
16:50 Divertissement : Harry  
17:25 Divertissement : Un livre, un jour  
17:30 Divertissement : Slam  
18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:58 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout sport  
20:15 Série TV : Plus belle la vie  
20:42 Culture Infos : Beau travail  
20:45 Divertissement : Un homme au pair  
22:15 Culture Infos : Météo  
22:18 Culture Infos : Parlons passion  
22:20 Culture Infos : Grand Soir 3  
23:10 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

**CANAL+**

06:00 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
06:50 Divertissement : Zapping  
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:20 Culture Infos : La météo  
07:25 Divertissement : Le petit journal  
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info  
08:00 Culture Infos : La météo  
08:05 Sport : Zapsport  
08:10 Série TV : Les Simpson  
08:30 Cinéma : Grand Central  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:45 Cinéma : Stoker  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : 9 mois ferme  
15:35 Jeunesse : La soupe du jour  
15:40 Culture Infos : Spécial investigation  
16:30 Cinéma : Avant l'hiver  
18:10 Série TV : Pendant ce temps...  
18:15 Divertissement : Le Before du grand journal  
18:45 Culture Infos : Le JT  
19:05 Divertissement : Le grand journal  
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
20:25 Divertissement : Le petit journal  
20:55 Cinéma : La marche  
22:53 Divertissement : Plateau cinéma indépendant  
22:55 Cinéma : Vandal

**M**

06:00 Divertissement : M6 Music  
06:40 Culture Infos : Météo  
06:45 Série TV : Le Petit Spirou  
07:00 Série TV : Le Petit Spirou  
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire  
08:10 Jeunesse : Sammy & Co  
08:20 Jeunesse : Sammy & Co  
08:45 Culture Infos : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
09:55 Culture Infos : Météo  
10:00 Série TV : Face au doute  
10:50 Série TV : Face au doute  
11:45 Série TV : Desperate Housewives  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 : L'auberge des amoureux  
15:45 Divertissement : L'argent ne fait pas le bonheur  
17:40 : Les reines du shopping  
18:50 Culture Infos : 100 % mag  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:50 Divertissement : Cousu main  
23:25 Divertissement : Cousu main

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

19h55

## Mentalist



## Résumé

L'agent Fisher contacte Lisbon et lui propose de venir travailler avec Jane, qui se trouve encore en prison. Lisbon parvient à convaincre ce dernier de collaborer avec le FBI. Il s'agit de retrouver Abel Schneiderman, un employé de la réserve fédérale américaine. Jane découvre que Defiance, la femme d'Abel, est une gitane, qui met à l'épreuve ses talents de médium...

**2**

19h48

## Secrets d'histoire



## Résumé

Amour, trahisons, désespoir et jalousies composent l'histoire d'Anne de Bretagne, une aventure hors norme qui s'étend du Moyen Âge à la Renaissance. Duchesse de Bretagne, mariée contre son gré à 14 ans au roi Charles VIII, puis sept ans plus tard au roi Louis XII, elle unit son duché à son ennemi héritaire : la France. Intelligent, tenace et raffinée, elle est la seule femme de l'histoire de France sacrée à deux reprises. La jeune héritière s'est rapidement démarquée par ses talents en matières de politique et de diplomatie. La mémoire d'Anne, illustre souveraine disparue depuis 500 ans cette année, montre qu'elle était loin de la légende de « la duchesse en sabot ». En parcourant les lieux de son histoire, Stéphane Bern revient sur sa vie et son règne.

**3**

19h45

## Un homme au pair



## Résumé

Au chômage depuis des années, Maxime se laisse porter par les événements et s'est installé chez sa soeur, Jeanne. Celle-ci, qui travaille comme femme de ménage dans une agence de recrutement, demande à sa patronne, Claire, de recevoir Maxime pour évoquer avec lui sa situation professionnelle. Au cours de l'entretien, Claire apprend que sa baby-sitter lui fait faux bond : désemparée, elle demande à Maxime de bien vouloir garder Jérémy, son fils de 10 ans, le temps d'une soirée. Celui-ci accepte volontiers. Le lendemain, constatant que Maxime a parfaitement su s'occuper de son fils, Claire lui propose un emploi de nounou à plein temps, et s'engage à lui trouver un autre travail dans les semaines à venir...

**CANAL+**

19h55

## La marche



## Résumé

En 1983. Après une bavure policière, des jeunes de cités décident de se lancer dans une marche pacifiste entre Marseille et Paris afin de dénoncer la discrimination que subissent les personnes issues de l'immigration. Au départ, ce projet n'arrive à convaincre qu'une bande restreinte de marcheurs constituée notamment de Dubois, Mohammed, Sylvain, Farid et Kheira. Mais au fur et à mesure de l'ascension vers Paris, cette initiative prend de l'ampleur grâce à une véritable ferveur populaire, relayée par les médias.

**M**

19h50

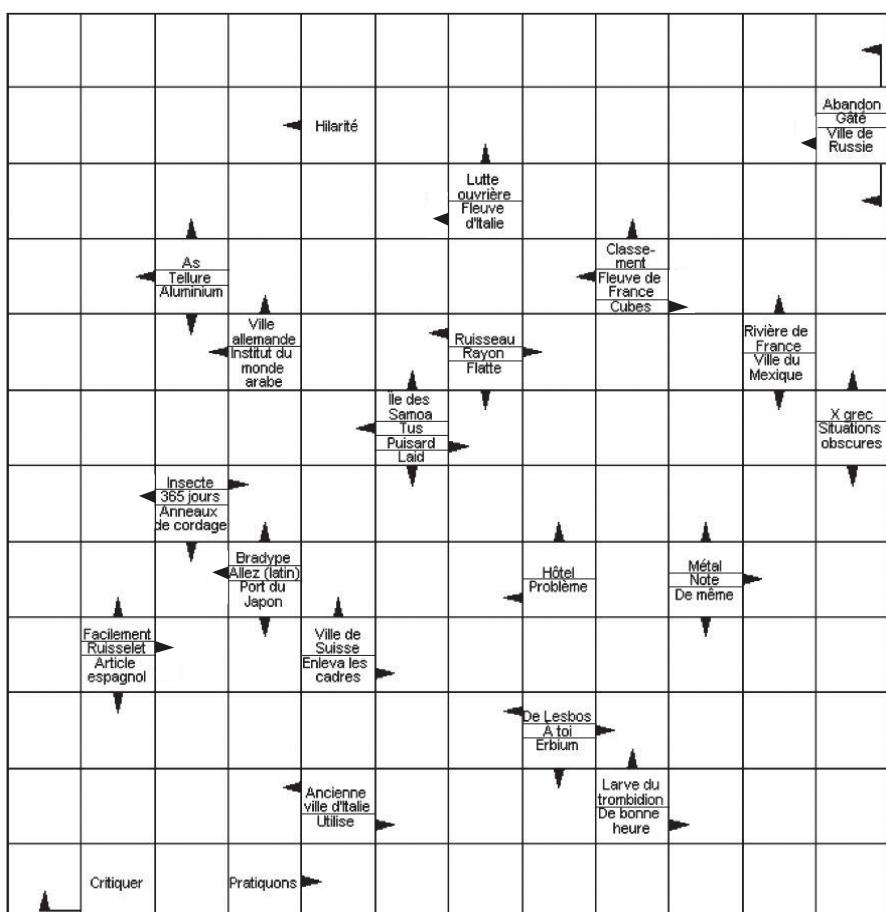
## Cousu main



## Résumé

Après huit semaines de compétition, il ne reste que trois candidats pour prétendre au titre de meilleur couturier amateur de France. Ils ont tout d'abord quatre heures pour réaliser un chemisier en soie, puis deux heures pour transformer une jupe banale en un vêtement de soirée original. Place ensuite au sur mesure avec une veste pour homme, en présence de mannequins professionnels. Pour finir, les passionnés de couture s'attellent à une robe de soirée, sous le regard des jurés et d'un invité d'exception, Roland Mouret. Ce styliste français basé à Londres, qui habille les plus grandes stars d'Hollywood, pose son regard d'expert de la mode sur la compétition.

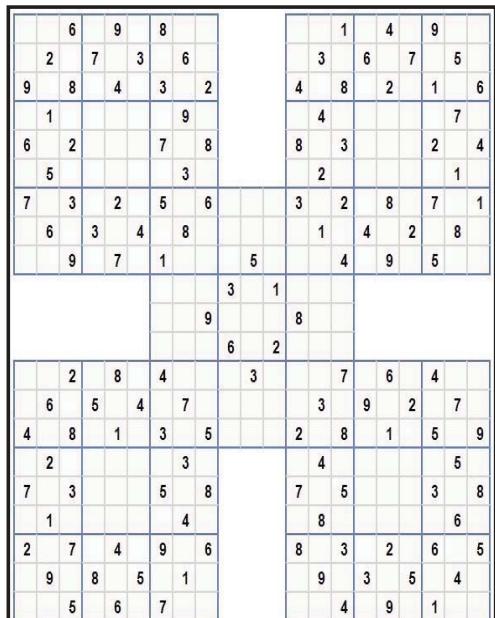
## Mots fléchés n°745



## Samouraï-Sudoku n°745

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



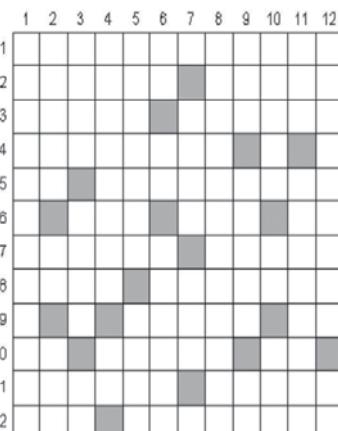
## Mots croisés n°745

## ► Horizontalement:

1. Commune du Var
2. Em anations - Touche
3. Ville de Turquie - Saoule
4. Crabe
5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
7. Pénétrées profondément

## ► Verticalement:

1. Conversation
2. Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
3. Admis - Envers - Du verbe savoir
4. Administrateur - Curie
5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
6. Einsteinium - Argon - Désert
7. Pris acte de - Réunion où
8. L'on danse
9. Ranimèrent
10. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
11. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
12. Dévêtue - Exaspérante
13. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif



## 7 erreurs



## Proverbes

Le bonheur est comme l'argile et le sable, celui qui a un champ d'argile profitera de l'herbe.

## Proverbe algérien

Les insultes ne sont que des mots, les crachats ne sont que de l'eau.

## Proverbe berbère

On change d'apparence mais jamais de fond.

## proverbe arabe

Il n'est point de sol métier

## Proverbe français

## C'est arrivé un 13 Octobre

- 1661 : Arrestation de Nicolas Fouquet.
- 1725 : Mariage de Louis XV de France et de Marie Leszczyńska.
- 1781 : Bataille de la baie de Chesapeake (Guerre d'indépendance des États-Unis).
- 1905 : Traité de Portsmouth (Fin de la Guerre russo-japonaise).
- 1915 : Conférence de Zimmerwald.
- 1944 : Bombardements de la ville du Havre par la RAF.
- 1998 : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.
- 2005 : Lyonpo Sangay Ngedup redevient Premier ministre du Bhoutan.

## Célébrations

- **Inde** : Fête des professeurs, en mémoire de la naissance de Sarvepalli Radhakrishnan.

**CHAMPIONNATS  
ARABES DE CYCLISME  
(TOUTES CATÉGORIES)  
2 nouvelles médailles  
pour l'Algérie**

Le cycliste algérien Islam Mansouri a décroché, dimanche, la médaille d'or du contre-la-montre individuel juniors des championnats arabes de cyclisme toutes catégories qui se déroulent du 9 au 22 octobre à Annaba (Algérie).

Mansouri a parcouru les 20 kms avec un chrono de 25 minutes et 36 secondes, devançant l'Irakien Mohamed Lefteh Mohamed (25:38) et le Marocain Abderahim Ezahiri (25:59).

Le deuxième cycliste algérien engagé dans cette épreuve, à savoir Zohéir Benyoub, s'est contenté de la cinquième place avec un chrono de 26 minutes et 4 secondes.

Le contre-la-montre individuel juniors a vu la participation de 14 cyclistes représentant sept pays.

En cadets, l'Algérien Hamza Mansouri a remporté la médaille d'argent du contre-la-montre individuel (10 kms) avec un chrono de 12 minutes et 54 secondes, alors que son compatriote Amar Bradie a terminé à la 5e place (12:58).

Grâce à ces deux breloques, l'Algérie compte désormais 4 médailles (3 en or et une en argent).

Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux championnats arabes de cyclisme sur route et piste toutes catégories (cadets, juniors et seniors, messieurs et dames) du 9 au 22 octobre à Annaba.

**Basket/championnat arabe des clubs champions (dames)**

**Victoire du  
GS Pétroliers  
devant El Jazeera  
d'Egypte (71-48)**

Les basketteuses du GS Pétroliers ont remporté leur premier match du championnat arabe des clubs champions (dames), en s'imposant devant El Jazeera d'Egypte (71-48), lors de la première journée du groupe A, samedi soir à Alexandrie (Egypte).

Les Pétrolières ont dominé leur adversaire en remportant tous les quatre quart-temps : 20-11, 32-32, 53-38, 71-48.

Le deuxième match du GS Pétroliers, drivé par le coach Yacine Belal, est prévu lundi (17h00) face à Homentmen du Liban, alors que le dernier match de la phase de poules sera face à Amel Essouira du Maroc, mercredi à la même heure.

Le groupe B est composé du club organisateur, le Sporting d'Alexandrie, Orthodoxe de Jordanie, El-Riyadi du Liban et le Samoha d'Egypte.

Le GSP est le seul représentant algérien dans cette compétition après le forfait de l'OC Alger qui a préféré faire l'impasse sur cette édition pour manque de préparation.

La meilleure performance algérienne au championnat arabe des clubs champions a été réalisée par la NA Hussein-Dey lors de la première édition en 1990 en atteignant la finale.

## **SPORT SCOLAIRE (2013-2014) 50 médailles récoltées par les élèves de Tizi-Ouzou**

**Les équipes sportives scolaires (tous cycles confondus) de la wilaya de Tizi-Ouzou, englobant 285 athlètes des deux sexes, ont récolté 50 médailles durant la saison sportive écoulée, suite à leur participation à différentes compétitions nationales, a indiqué dimanche le secrétaire général de la Ligue de wilaya de sport scolaire.**



Les élèves de Tizi-Ouzou ont raflé 19 médailles en or, 14 en argent et 17 en bronze, dans cinq (5) disciplines de sport collectif ou individuel, a indiqué à l'APS Harchaoui Djafaar.

Il a cité, à titre d'exemple, l'équipe de la nouvelle école primaire de Tigzirt, classée à la deuxième place du podium lors du rassemblement des équipes sportives du cycle primaire à Bordj Bou Arreridj.

La participation des élèves (cadets)

de Tizi-Ouzou aux jeux de l'Espoir (volley-ball) organisés à Sétif, durant la saison écoulée, a été couronnée par une médaille en or, à laquelle s'ajoutent d'autres en argent obtenues par leurs benjamins au tournoi de handball de Bordj Bou Arreridj, et au championnat national de volley-ball de Djelfa.

La Ligue de wilaya de sport scolaire s'attelle actuellement à la préparation du championnat de wilaya de cross-

country, qui sera abrité par la ville de Fréha (daïra d'Azazga), le 11 novembre prochain, avec la participation de 1500 coureurs relevant des établissements scolaires des trois (3) cycles éducatifs de la wilaya, a informé la même source.

Selon les statistiques de cette Ligue, la wilaya compte près de 6000 élèves affiliés dans les disciplines de football, handball, volley-ball, basket-ball, course, judo et karaté-do.

## **MAISON DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES 520 millions de dinars, première tranche pour la réalisation de l'infrastructure**

La première tranche de l'enveloppe incluant l'étude et la réalisation de la Maison des fédérations sportives s'élève à 520 millions de dinars, rapporte un communiqué du ministère des Sports.

Une séance de travail sur le projet de réalisation de cette infrastructure s'est tenue dimanche au siège du département ministériel, sous la présidence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, ajoute la même source. Au cours de cette réunion, les projets pré-sélectionnés sur le plan technique



émanant de quatre bureaux d'étude ont été présentés à titre de première consultation, précise le communiqué.

Un jury composé, entre autres, de la direction technique du ministère, de l'Ordre des architectes et des services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, sera installé «très prochainement».

Après la sélection du meilleur projet par le jury, les avis d'appels d'offres seront lancés, conclut le texte.

APS

### **S o l u t i o n**

#### **Sudoku N°744**

2	6	5	8	7	4	1	9	3
3	9	8	1	5	2	6	7	4
1	7	4	9	3	6	2	8	5
9	8	1	7	2	5	4	3	6
4	2	7	3	6	9	5	1	8
6	5	3	4	1	8	9	2	7
7	4	6	2	9	3	8	5	1
8	3	2	6	4	1	7	9	5
5	1	9	6	8	7	3	4	2

4	2	3	1	9	7	6	8	5
1	9	7	6	8	5	4	2	3
5	8	6	2	3	4	9	1	7
7	5	1	4	2	9	8	3	6
9	3	8	7	5	6	1	4	2
2	6	4	3	1	8	7	5	9
6	7	2	8	4	3	5	9	1
3	4	5	6	7	9	2	1	8
8	1	9	5	3	2	6	7	4

6	8	7	9	5	2	4	3	1
2	3	4	8	1	6	5	9	7
9	1	5	7	4	3	2	8	6
5	6	1	8	3	7	4	2	9
7	2	3	6	4	9	8	1	5

#### **Mots Croisés N°744**

**POSTILLONNER**  
■NOIRE■SUITE  
P■SAINTE■Q■D  
RE.RETORQUER  
ETIEZ■Q■UELE  
METS■HUMERUS  
E■E■AIEUL■ES  
DE■P■BENQ■E  
ILLICO■DURER  
TEES■URAEUS■  
EVASE■I■NAO  
RENEGATES■US

#### **Mots Fléchés N°744**

**LARMOIEMENTS**  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## CAN-2015 / GUINÉE Michel Dussuyer : «Le football passe au second plan devant Ebola»



Le sélectionneur de l'équipe nationale de Guinée, Michel Dussuyer, a estimé que le football passait au second plan, en réaction à la délocalisation des matches de son équipe en qualifications de la CAN-2015 de football en raison de la présence du virus Ebola.

«Le foot passe au second plan. Nous respectons ce principe de précaution, même s'il ne nous arrange pas dans la course à la qualification pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015», a déclaré Michel Dussuyer, dimanche soir sur RMC.

La Guinée accueille ses adversaires au Maroc suite à la décision de la CAF d'interdire le déroulement des matchs en Guinée en raison de l'épidémie d'Ebola qui touche le pays.

Le Syli national de Guinée a concédé le nul face au Ghana (1-1) samedi soir lors de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2015.

«On se bat pour arracher la qualification. Dans un pays touché par la maladie, ça ferait beaucoup de bien aux Guinéens», a-t-il souligné.

A la veille de la quatrième journée des qualifications CAN-2015, la Guinée partage la deuxième place du groupe E avec l'Ouganda (4 pts). Le Ghana est leader (5 pts).

Les deux premiers du groupe se qualifient pour la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février au Maroc.

## FOOTBALL / 22<sup>e</sup> COUPE DU GOLFE DES NATIONS 2 joueurs algériens dans l'équipe du Qatar

Le sélectionneur algérien de la sélection du Qatar Djamel Belmadi a retenu deux joueurs algériens dans la liste élargie des 35 convoqués en prévision de la 22<sup>e</sup> édition de la Coupe du Golfe des nations de football prévue du 13 au 26 novembre à Ryad (Arabie Saoudite), a indiqué hier la Fédération qatarie de football (QFA). Les deux joueurs algériens retenus sont Karim Bouafia (Lekhwiya) et Boualem Khokhi (Al Arabi). Ces deux éléments, possédant chacun un passeport qatari, avaient été sélectionnés en équipe qatarie B en janvier 2014. Ils avaient largement contribué à la victoire finale de leur équipe en finale de la 8<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Asie de l'Ouest.

Ancien joueur de la JSM Cheraga, Khokhi s'était distingué lors de cette compétition en marquant six buts dont deux en finale contre la Jordanie (2-0). Son compatriote, Karim Bouafia avait également brillé lors de ce tournoi.

Il est considéré comme l'un des meilleurs milieux de terrain dans le championnat du Qatar de première division (QSL).

À la 22<sup>e</sup> édition de la Coupe du Golfe, le Qatar évoluera dans le groupe A avec l'Arabie saoudite (pays hôte), le Yémen et le Bahreïn. Le groupe B est constitué des Emirats arabes unis, Koweït, Oman et l'Irak.

## CHAMPIONNAT AMATEUR (GR.CENTRE) Le RC Kouba affiche ses ambitions après son carton plein

Le RC Kouba entame sur les chapeaux de roue le championnat de division amateur (Gr. centre) et affiche clairement ses ambitions pour accéder en Mobilis-Ligue deux algérienne de football en réussissant un carton plein après quatre journées de compétition.

Le club banlieusard de la capitale a enchaîné avec une quatrième victoire d'affilée lors de la réception du MC Mekhadma (2-0), samedi au stade Omar-Benabdadda à Kouba.

Cette victoire permet au Raed de s'installer en solide leader en haut du classement avec 12 points, devançant de deux unités le premier poursuivant, la JSD Jijel, et de quatre le troisième le Paradou AC.

Le RCK, relégué en division amateur depuis deux saisons, fait de l'ac-



cession son principal objectif cette saison, selon son président Samir Baha, qui a opté durant l'intersaison pour une nouvelle organisation dans le club et qui commence à donner ses fruits.

Et même si les Vert et Blanc sont toujours confrontés à des problèmes financiers énormes, il n'en demeure pas moins que jusque là, les joueurs continuent de faire la part des choses en se concentrant sur leur sujet à chaque fois qu'ils sont sur le terrain. Le changement d'entraîneur durant l'intersaison, avec le retour de l'enfant du club, Mohamed Belâradj succé-

dant à Hocine Zekri, qui n'a pas fait long feu à Kouba, n'a pas eu également ses répercussions négatives sur l'équipe. Mais à Kouba, on refuse de s'enflammer, estimant que le parcours est encore long, dans un championnat où la bataille autour du seul sésame donnant accès à la Ligue deux sera sûrement rude. Le RCK, qui a enfanté plusieurs gloires du football algérien à l'image d'Assad, Cerbah, Amrouche et les frères Aït Cheggou, est néanmoins bien parti pour enfin resurgir après plusieurs années de déconvenues au cours desquelles le club s'est retrouvé en troisième palier.

## MOBILIS - LIGUE 2

### Accord entre l'AB Merouana et l'entraîneur Lamine Guimouz

Un accord a été trouvé, dimanche, entre la direction de l'AB Merouana (Ligue 2 Mobilis de football) et l'entraîneur Lamine Ghimouz pour diriger la barre technique de l'équipe première, à appris l'APS, hier, auprès de la direction du club.

Ghimouz dirigera la formation des «Jaune et Noir» jusqu'à la fin de la saison, a indiqué le président du club, El-Hadi Midoune, précisant que l'objectif assigné au nouveau coach est

de «redresser la barre pour ne pas revivre le même scénario de la saison dernière qui avait vu l'ABM éviter d'un cheveu la relégation».

Lamine Ghimouz a déjà drivé le club de Merouana avant de démissionner de son poste à la fin de la phase aller de la saison dernière, suite à des résultats en demi-teinte. Il succède à Abdelkrim Latreche qui a quitté la formation des «Abeilles» il y a une semaine, au lendemain d'une défaite à domicile face au

MC Saïda (1-2) pour le compte de la 6<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2.

Le nouveau coach «devrait diriger l'équipe dès vendredi prochain au stade Bensaci de Merouana face au RC Relizane, même si son contrat ne sera signé que la semaine prochaine», a souligné M. Midoune.

L'ABM qui a complètement raté son début de saison pointe, après 7 journées, à la dernière place du classement avec 2 petits points au compteur.



## CA BORDJ BOU ARRÉRIDJ L'entraîneur Abdelkrim Bira contacté

L'entraîneur Abdelkrim Bira a été contacté par le CA Bordj Bou Arréridj en vue de succéder à Mohamed Mihoubi aux commandes techniques du club de Mobilis-Ligue 2 algérienne de football, a appris l'APS hier auprès de l'intéressé.

Bira, qui a réussi à faire accéder l'USM Bel-Abbès en Ligue 1 algérienne en fin de saison dernière, a été approché par le manager général du CABBA. Il attend toutefois d'être contacté par le premier responsable du club pour négocier son éventuel départ vers la formation reléguée au purgatoire à l'issue de la saison 2013-2014, a-t-il fait savoir.



Après une bonne entame du championnat, le CABBA a baissé de régime, ce qui lui a coûté des places au classement. Il occupe la 7<sup>e</sup> position avec 10 points, accusant un retard de six unités sur le leader, la JSM Béjaïa.

La défaite sur le terrain du MC Saïda (3-0) vendredi passé en match comptant pour la 7<sup>e</sup> journée, a sonné le glas de l'entraîneur Mohamed Mihoubi, dont le

contrat a été résilié en début de cette semaine.

Outre Bira, Aziz Abbès, qui vient lui aussi d'être démis

de ses fonctions au CRB Aïn Fekroun (Ligue 2, Algérie) est également sur les tablettes de la direction du CABBA.

## LIGUE DES CHAMPIONS / AS VITA CLUB (RDC) - ES SÉTIF (ALG) Le Zambien Sikazwe et le Gambien Gassama arbitres des finales

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné le Zambien Janny Sikazwe, assisté de ses deux compatriotes Jerson Emilianiano et Dos Santos et Bruno Tembo. Quant à la finale retour qui aura lieu le samedi 1er novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, elle sera officiée par le directeur de jeu gambien Bakary Papa Gassama, assisté d'Evarist Menkouande et Dickory

signé un trio arbitral zambien sous la conduite de Janny Sikazwe, assisté de ses deux compatriotes Jerson Emilianiano

Dos Santos et Bruno Tembo. Quant à la finale retour qui aura lieu le samedi 1er novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, elle sera officiée par le directeur de jeu gambien Bakary Papa Gassama, assisté d'Evarist Menkouande et Dickory

Jawo. L'ES Sétif s'est qualifiée pour la finale aux dépens des Congolais du TP Mazembe (2-1, 2-3). De son côté, l'AS Vita Club a sorti la formation tunisienne du CS Sfaxien (2-1, 2-1).

Le vainqueur de la double confrontation empochera 1.425.000 dollars et représentera le continent africain à la Coupe du Monde des clubs 2014 prévue du 10 au 20 décembre au Maroc.

## CAN 2015 (QUALIFICATIONS) 4<sup>e</sup> J / MALAWI-ALGÉRIE

### Programme de la 4<sup>e</sup> journée

Programme de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) au Maroc, prévue demain (heure, GMT).

#### Groupe A :

- Nigéria - Soudan (16h00)
- Afrique du Sud - Congo (18h05)

#### Classement :

1- Afrique du Sud	7 pts
2- Congo	6 pts
3- Soudan	3 pts
4- Nigéria	1 pt

#### Groupe B :

- Mali - Ethiopie (18h00)
- Algérie - Malawi (19h30)

#### Classement :

1- Algérie	9 pts
2- Mali	6 pts
3- Malawi	3 pts
4- Ethiopie	0 pt

#### Groupe C :

- Lesotho - Angola (16h00)
- Burkina Faso - Gabon (18h00)

#### Classement :

1- Gabon	7 pts
2- Burkina Faso	6 pts
3- Lesotho	2 pts
4- Angola	1 pt

#### Groupe D :

- Cameroun - Sierra Leone (16h00)
- Côte d'Ivoire - RD Congo (17h00)

#### Classement :

1- Cameroun	7 pts
2- Côte d'Ivoire	6 pts
3- RD Congo	3 pts
4- Sierra Leone	1 pt

#### Groupe E :

- Togo - Ouganda (15h00)
- Ghana - Guinée (16h00)

#### Classement :

1- Ghana	5 pts
2- Ouganda	4 pts
3- Guinée	4 pts
4- Togo	3 pts

#### Groupe F :

- Zambie - Niger (16h00)
- Cap Vert - Mozambique (17h30)

#### Classement :

1- Cap-Vert	6 pts
2- Mozambique	5 pts
3- Zambie	2 pts
4- Niger	2 pts

#### Groupe G :

- Egypte - Botswana (17h00)
- Tunisie - Sénégal (19h15)

#### Classement :

1- Sénégal	7 pts
2- Tunisie	7 pts
3- Egypte	3 pts
4- Botswana	0 pts.

# Un nul face au Malawi qualifiera les Verts, selon les règlements

La sélection algérienne de football aura besoin seulement d'un nul face au Malawi demain au stade Mustapha-Tchaker à Blida (20h30)

pour assurer sa qualification à la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) deux journées avant la fin des éliminatoires.

Leader de son groupe avec 9 points après avoir réalisé un carton plein (3 victoires pour autant de matchs), l'équipe nationale portera à dix son capital points en cas de nul. Son adversaire du jour, actuellement 3e au classement du groupe B avec 3 points, gagnerait alors une unité supplémentaire.

Et même si les Verts perdaient leurs deux derniers matchs, à domicile contre l'Ethiopie et en déplacement contre le Mali, et que dans le même temps le Malawi remportait ses deuxes respectivement chez lui contre le Mali et sur le terrain de l'Ethiopie, c'est l'Algérie qui validera son billet pour la CAN.

En effet, selon l'article 14 des règlements des éliminatoires de l'épreuve continentale, la Confédération africaine de football (CAF) prendra en considération en premier lieu - en cas où deux ou



plusieurs équipes terminent à égalité de points - le nombre d'unités obtenues lors des confrontations directes. L'Algérie, qui vient de battre le Malawi à Blantyre (2-0) en match comptant pour la 3e journée des éliminatoires, sera ainsi avantageée par rapport aux "Flames" dans le cas où les deux équipes terminent avec 10 points chacune. Elle deviendrait alors la première nation africaine à se qualifier

au prochain rendez-vous continental que devrait organiser le Maroc (le royaume a demandé cependant le report de la compétition en raison du virus Ebola et est même prêt à la désister).

Le Mali, deuxième, a de fortes chances de décrocher le second billet du groupe, alors que l'Ethiopie, dernière au classement avec un zéro pointé est déjà sortie (ou presque) de la course.

## Seydou Keita «out» pour le match face à l'Ethiopie

Le milieu de terrain malien Seydou Keita, blessé, ne jouera pas le match que livrera son équipe face à l'Ethiopie demain à Bamako pour le compte de la quatrième journée des qualifications (groupe B) de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), rapporte la presse locale.

Le joueur du Mali est sorti sur civière à la 30e minute sa-

medi contre l'Ethiopie (2-0) à Addis-Abeba lors de la 3e journée des éliminatoires.

C'est le sociétaire de l'AS Rome qui a lui-même confirmé l'information dans une déclaration à la presse malienne.

«Dommage! On va faire des radios pour évaluer le degré de la blessure», a confié Seydou Keita.

Coup dur donc pour les Ai-

ges du Mali qui affrontent les «Antilopes Walya» demain au stade du 26-mars de Bamako.

Mais le match n'est pas très compliqué pour les Maliens qui ont beaucoup de chances de l'emporter face à l'Ethiopie, quasi éliminée de la compétition après trois défaites en autant de rencontres disputées. Dans l'autre match du groupe, l'Algérie accueillera le même jour le Malawi au

stade Mustapha-Tchaker de Blida.

A l'issue de la 3e journée, l'Algérie est leader du groupe B avec 9 points, suivie du Mali (6 pts), du Malawi (3 pts) et de l'Ethiopie (0 pt).

Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue au Maroc du 17 janvier au 8 février prochains.

## EN AMICAL - DEUXIÈME CONFRONTATION QATAR OLYMPIQUE Algérie olympique aujourd'hui à Doha

La sélection algérienne olympique de football affrontera son homologue qatari aujourd'hui à Doha en amical pour la deuxième fois en l'espace de quatre jours.

Les Verts se sont imposés par la plus petite des marges (1-0) lors du premier rendez-vous, samedi passé dans la capitale du Qatar. Le seul but de la partie a été inscrit en deuxième mi-temps par le latéral gauche de l'USM Harrach (L 1, Algérie), Ryad Kenniche.

Il s'agit du premier match international de la sélection na-

tionale sous la houlette de son nouvel entraîneur suisse Pierre-André Schurmann. Ce dernier a été désigné aux commandes techniques de l'équipe d'Algérie olympique en août dernier.

L'objectif assigné au coach helvétique est de qualifier les «jeunots» des Verts au prochain Championnat d'Afrique des moins de 23 ans, prévu en 2015 en RD Congo. Ce tournoi est qualificatif aux Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil) et dans lesquels l'Algérie espère être présente. L'équipe algérienne ne s'est plus qualifiée aux JO depuis 1980.

## CAN-2014 (1<sup>RE</sup> JOURNÉE - GR. B) ALGÉRIE- GHANA 1-0

### Azzedine Chih : «Une victoire historique»



Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie dames de football, Azzedine Chih, a qualifié «d'historique» la victoire retentissante remportée contre le Ghana (1-0) dimanche soir à Windhoek, en match comptant pour la première journée du Championnat d'Afrique des nations CAN-2014, groupe B.

C'est un résultat important et historique pour l'équipe algérienne. Elles (les joueuses, ndlr) se sont battues et ont montré une grande capacité face à une équipe expérimentée

du Ghana», a déclaré Chih à l'issue de la rencontre. Pour sa troisième participation au championnat d'Afrique des nations après 2004 et 2010, les Algériennes ont réalisé une grande performance en remportant leur première victoire dans cette compétition. Un but inscrit de la tête par la remplaçante Horiya Affak à la fin de la partie a permis à l'Algérie d'enregistrer trois précieux points dans l'optique de la qualification. Dans l'autre rencontre, le Cameroun a disposé de l'Afrique du Sud (1-0). Lors

de la deuxième journée du groupe B, prévue demain 15 octobre, l'Algérie et le Cameroun s'affronteront pour la première place avant que l'Afrique du Sud ne rencontre le Ghana, une confrontation entre les deux perdants de la première journée.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales, tandis que les trois équipes terminant sur le podium de la compétition présenteront l'Afrique à la coupe du Monde 2015 au Canada.

APS

**WENGER REGRETE SON PETAGE DE PLOMB**

« José Mourinho ? On a donné trop d'importance à ce qui s'est passé avec lui. Avec un recul, je pense que je n'aurai pas dû réagir et donc je regrette le moindre signe de violence. Mais ça fait partie du match. C'était un match très important. Il y a déjà un passé assez lourd. Après il ne faut pas être exagéré. S'il m'a provoqué ? C'est comme ça que je l'ai ressentie. Je vais juste dire que l'intervention méritait un rouge. Je pense que l'arbitre a pris beaucoup de mauvaises décisions. Et je ne suis pas rentré dans le territoire technique de Chelsea », a fait remarquer le technicien tricolore d'Arsenal, qui a bien compris que son attitude véhémentement ne collait pas du tout à l'image qu'il avait jusque-là en Premier League et en France.



# MARCO REUS LES 3 CLÉS DU DOSSIER

**Marco Reus pourrait bien être l'un des «gros» joueurs à changer de club cet hiver. L'international allemand est particulièrement courtisé. Il a la cote sur le marché. Le point sur sa situation.**

Marco Reus, 25 ans, l'international allemand, n'est pas champion du monde. Blessé, le maître à jouer du Borussia Dortmund a raté le Mondial. Toutefois, il a toujours la cote sur le marché. Récemment, Marco Reus a refusé de prolonger au Borussia Dortmund, qui pourrait perdre lors des prochains mois un nouveau cadre après Mario Götze et Robert Lewandowski. Reus, lui, a l'embarras du choix...

**QUELS CLUBS SONT INTÉRESSÉS ?**

Le meneur de jeu allemand intéresse presque tous les grands clubs européens. Barcelone, le Real Madrid, le Bayern Munich, le PSG, Manchester City, Arsenal et Liverpool suivent l'évolution de sa situation de près. Tous ont de solides arguments.

Tous ont les moyens de se l'offrir...

**COMBIEN VAUT-IL ?**

Marco Reus, transféré pour 17M d'euros au Borussia Dortmund en 2012, vaut largement le double aujourd'hui. Le site allemand transfermarkt.fr l'évalue même à 50M d'euros. Or, Reus aurait une clause dans son contrat lui permettant de quitter le Borussia Dortmund lors de l'été 2015 contre 25M d'euros.

Forcément, cela attire encore plus les clubs intéressés...

**QUE PEUT FAIRE LE BVB ?**

Pas grand-chose. Le club allemand a tenté, en vain, de prolonger son meneur de jeu. Mais Marco Reus est dans l'état d'esprit de quitter le club de la Ruhr à la fin de la saison. Et peut-être dès cet hiver si une opportunité s'offre à lui. Dortmund veut à tout prix éviter de le voir filer chez le grand rival, le Bayern Munich. Liverpool serait notamment en pointe sur le dossier. Les Reds seraient prêts à offrir 253 000 euros par semaine à Reus d'après Le Daily Express. Les négociations ne font que commencer...



# MICHAEL

## DEVRAIT PROLONGER

Le contrat de Michael Carrick qui le lie à Manchester United expire en juin prochain. Le Sun révèle ce dimanche une possible prolongation d'un an pour le joueur de 33 ans. D'après le journal britannique, Luis van Gaal a signifié à son milieu de terrain qu'il avait besoin de lui pour le futur. Blessé depuis plusieurs semaines, l'international anglais devrait faire son retour sur les pelouses de Premier League lors du match contre Chelsea, le 26 octobre.



## MOURINHO ENVOIE UN MESSAGE FORT SUR SON AVENIR

José Mourinho avait également fait le point sur une possible expérience au PSG après Chelsea : « Je suis dans le club que j'aime et où je veux être, mais le foot c'est le foot. Il arrivera un jour où ça se terminera avec Chelsea. Lorsque ce moment arrivera, j'irai quelque part (...) Quand ce genre de moments arrive, il faut savoir les gérer avec une bonne éducation ».

## GÜNDOGAN c'est pour samedi !

Sauf retournement de situation dans les jours qui viennent, Ilkay Gündogan fera de nouveau son apparition sur une feuille de match samedi prochain. Lors du déplacement à Cologne pour la 8<sup>e</sup> journée de Bundesliga (15h30), le milieu de terrain fera logiquement partie du groupe de Jürgen Klopp. « Je pense que je suis à nouveau disponible à partir de maintenant », a confirmé Gündogan dimanche au micro de Sky. « C'était le plan, de s'entraîner pendant la trêve internationale et de se familiariser de nouveau avec le jeu lors d'un match amical, c'était un nouveau pas en avant », a-t-il précisé. « À compter de la fin de la trêve internationale, je serai pleinement intégré dans l'équipe, et l'objectif est d'être dans le groupe à partir de là. Ce serait ce week-end pour la première fois, à Cologne. Si tout se passe bien, je suppose que j'y serai. »



## MATA COMME SUCCESSEUR DE VIDAL ?



En fin de saison, la Juventus Turin risque de perdre Arturo Vidal. Sous contrat jusqu'en juin 2016 avec la Vieille Dame, le footballeur chilien ne se trouve plus en odeur de sainteté avec le club piémontais. Dans le viseur du Real Madrid, de Manchester United et du Borussia Dortmund, le joueur de 27 ans laisserait un vide à combler pour les dirigeants turinois. Pour y remédier, ces derniers feront de Juan Manuel Mata (26 ans) leur priorité, nous apprend le Corriere dello Sport.

Lié jusqu'en 2018 avec les Red Devils, l'international espagnol a inscrit deux buts en six rencontres de Premier League sous les ordres de Louis van Gaal.



## DIPLOMATIE

### Lamamra s'entretient avec son homologue égyptien des relations bilatérales ...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra s'est entretenu hier au Caire, avec son homologue égyptien, Sameh Chokri, des relations bilatérales, des préparatifs de la Haute commission mixte Algérie-Egypte et de la situation dans la région notamment en Libye.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la concertation soutenue autour des relations bilatérales, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Abdelfatah Al-Sissi, pour œuvrer au développement de ces relations dans les différents domaines notamment économique et commercial, a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse.

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué les préparatifs en cours pour la tenue, dans les prochaines semaines, de la Haute commission mixte Algérie-Egypte, outre les concertations en cours pour convenir d'une date pour la tenue de cette réunion en Egypte.

Le dialogue interlibyen est le moyen adéquat pour régler les problèmes actuels, contrecarrer les groupes terroristes et empêcher toute ingérence étrangère dans les affaires libyennes, a affirmé M. Lamamra, précisant que «le dialogue est le seul moyen de rétablir la sécurité et la stabilité en Libye».

Le chef de la diplomatie algérienne a mis en exergue la coordination entre l'Egypte et l'Algérie, tout en soulignant l'importance de la réconciliation nationale et du dialogue inclusif pour les Libyens durant la prochaine étape.

M. Lamamra a salué la mobilisation internationale pour la tenue de la conférence des donateurs pour la reconstruction de Gaza, tenue au Caire et la contribution de l'Egypte à la réussite de cette conférence.

### ... et avec son homologue tunisien sur les relations bilatérales et la situation dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son homologue tunisien Moudji Hamdi en marge de la conférence internationale sur la construction de Gaza.

Les entretiens ont porté sur les moyens de renforcer les relations entre les deux pays frères et d'élargir les perspectives de coopération bilatérale. Les deux ministres ont passé en revue les développements de la situation dans la région notamment la crise libyenne en réaffirmant l'importance d'aboutir à un dialogue inclusif devant conduire à une solution politique consensuelle. Les entretiens ont également porté sur la situation dans les territoires palestiniens occupés et les moyens d'aboutir à un règlement définitif de cette question.

APS

## 100<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE VENISE **M. Medelci évoque les réformes constitutionnelles engagées par l'Algérie**

**Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a évoqué le processus de réformes constitutionnelles engagées par l'Algérie depuis l'avènement du pluralisme politique, lors d'une allocution prononcée à la 100<sup>e</sup> session de la Commission de «Venise» dont les travaux ont pris fin samedi à Rome.**



M. Medelci a rappelé dans son intervention sur «les changements constitutionnels en cours en Algérie» en sa qualité d'invité d'honneur de cette session, qu'après la révision constitutionnelle de 1996, des amendements ont été apportés dont notamment l'élargissement des prérogatives du Conseil constitutionnel en matière de contrôle des lois organiques ayant leur promulgation et l'augmentation du nombre de sa composition.

Le bicaméralisme, l'élargissement de la saisine au président du conseil de la Nation et la création du conseil d'Etat figurent parmi les amendements.

Il a indiqué qu'au début de la dernière décennie, la mise en place de textes constitutionnels pour «de parachèvement du renforcement des valeurs sociétales liées à l'identité nationale et la consécration des règles de l'évolution culturelle et linguistique de toutes les catégories sociales», était nécessaire. Il a ajouté à ce propos que tamazight a été constitutionnalisé en avril 2002 en tant que langue nationale. Le président du Conseil constitutionnel a par ailleurs évoqué la démarche initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika en 2008 pour une révision constitutionnelle profonde visant à consolider le régime républicain et démocratique et à garantir davantage l'exercice des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Il a rappelé que deux ateliers (législatif et constitutionnel) servent d'assises au processus de réformes politiques engagé ont été lancés. M. Medelci a précisé que cette démarche participative repose sur «la consultation des différents acteurs politiques et sociaux afin de recueillir leurs propositions

sur les amendements législatifs et constitutionnels escomptés. Le président du Conseil constitutionnel a souligné qu'après la révision en 2012 de plusieurs lois organiques que sont la loi organique relative au régime électoral, la loi organique définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, la loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentativité de la femme dans les Assemblées élues, la loi organique relative aux partis politiques et la loi organique relative à l'information, un deuxième atelier relatif au volet constitutionnel a été lancé depuis quelques mois.

Il a ajouté que cet atelier vise à «adapter la loi fondamentale du pays aux nouvelles exigences constitutionnelles induites par l'évolution rapide de notre société et aux développements dans le monde». M. Medelci a indiqué que l'Algérie prépare la révision de la Constitution sur la base de «la concertation politique et sociale» à travers l'installation de la commission chargée de proposer les amendements.

Il a en outre précisé que les consultations ont proposé des amendements concernant «l'indépendance et la modernisation de la justice, la séparation entre les pouvoirs, le renforcement du rôle du Conseil constitutionnel le développement des libertés politiques, économiques, sociales et culturelles, la consécration de nouveaux droits comme le droit à un procès équitable, la protection des enfants abandonnés, des handicapés et des personnes âgées, ainsi que le renforcement du rôle de la femme dans la gestion et la consolidation de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit à travers la lutte contre la bureaucratie».

## Mounia Meslem relève la difficulté de convaincre les déplacés africains de la nécessité de les réunir dans un seul camp



La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a relevé, hier à Alger, la difficulté de convaincre les déplacés africains de la nécessité de les réunir dans un seul camp «en raison de leur style de vie nomade, faite de déplacements continuels». «Nous tentons de convaincre les déplacés africains de l'imperatif de les réunir dans un seul camp, mais il s'avère que la tâche est extrêmement difficile en raison de leur style de vie no-

marge de la cérémonie d'installation de la commission préparatoire de la Conférence nationale socio-économique de la jeunesse.

La ministre a précisé que les centres d'accueil relevant de son secteur «sont prêts à accueillir les déplacés africains venus de pays frères, fuyant des conditions très difficiles, et ce dans le souci de garantir leur sécurité et de préserver leur santé» saluant par la même «la pertinence de la politique algérienne de solidarité».

## SOUTIEN DES CAUSES JUSTES DE PAR LE MONDE

### Une tradition constante de l'Algérie

Kamel Cherif

L'octroi d'une aide financière supplémentaire de 25 millions de dollars par l'Algérie à la Palestine pour la reconstruction de Gaza ainsi que son soutien réaffirmé à la cause sahraouie, vient rappeler à la communauté internationale que l'Algérie a toujours œuvré dans le sens de soutenir les causes justes. Ces deux positions ont été réaffirmées cette semaine par l'Algérie qui milite pour la paix et la liberté dans le monde. Mieux encore, l'Algérie continue de le faire de manière efficace et soutenue, avec une seule et valeureuse intention, semer la culture de la paix et de la concorde par le monde, notamment dans les pays du voisinage.

L'Algérie est l'un des rares si non le seul pays à avoir aidé moralement et matériellement la Palestine. Elle a eu une attitude et une position claires et sans ambages lors de l'agression israélienne et a été le premier pays à appeler à une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations unies afin d'arrêter le génocide sioniste à Gaza.

Il en est de même pour la cause sahraouie, soutenue par l'Algérie qui considère ainsi le Sahara occidental comme étant la dernière colonie dans le continent africain. En fait, l'Algérie adopte la même position avec l'ensemble des pays, son objectif étant d'instaurer ou d'encourager la paix.

En ce sens, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon en personne, a salué l'initiative de l'Algérie en Libye. Il a appelé les Libyens à s'inspirer et appliquer l'initiative de l'Algérie, consistant en une solution politique privilégiant le dialogue aux langages des armes.

Et ce n'est pas un pur hasard si le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), l'Espagnol Bernardino Léon, a effectué une visite en Algérie, la semaine dernière, avant de se rendre en Libye. Il a été reçu par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel, audience au cours de laquelle il a salué l'initiative de l'Algérie et les actions qu'elle mène pour l'instauration de la paix.

Le représentant du secrétaire général de l'ONU avait souligné que «l'Algérie et les Nations unies pouvaient faire à différence en Libye», ce qui explique les félicitations de cette Organisation mondiale adressées à l'Algérie. Au Mali, en plus du dialogue inclusif conduit par l'Algérie, il ya aussi d'autres actions consistant en des aides matérielles aux populations malaises touchées par la guerre, notamment celles du Nord.

L'Algérie a toujours appelé et soutenu le gouvernement malien pour des projets de développement dans le Nord afin d'instaurer la paix et de préserver les populations des menaces terroristes. Une manière efficace de lutter contre le terrorisme en instaurant la paix et la quiétude.